

MOUVEMENT COMMUNISTE/KOLEKTIVNE PROTI
KAPITALU

**SUR L'OPPRESSION
PLURIMILLÉNAIRE DES FEMMES,
LEUR CONDITION DANS LE
CAPITALISME ET LEUR RÔLE
DANS LA RÉVOLUTION
PROLÉTARIENNE**

9

Version provisoire

MARS 2025

5 €

4,5 £

5 US\$

100 CZK

500 ₹

AVERTISSEMENT

Nous remercions Monsieur G. Bouvin qui, en tant qu'éditeur responsable, nous permet de publier et de diffuser légalement cette publication. Nous précisons que Monsieur G. Bouvin n'est pas responsable du contenu politique des articles et plus généralement des positions programmatiques défendues dans notre presse.

PRÉSENTATION

Ce document sort en même temps en plusieurs langues. Non parce que nous aurions été très efficaces pour la traduction, mais parce qu'il est le fruit d'un travail commun dès le début de sa conception. Travail mené conjointement par les camarades de Kpk, MC et d'autres. Ceci confirme ce que nous avons commencé il y a plusieurs années et qui tend vers l'unification et la centralisation des communistes.

CONTACTS

Kolektivně **proti** kapitálu

Consulter le site : <http://protikapitalu.org/>

Contact : kpk@kapitalu.org

Mouvement Communiste

Consulter le site : <http://www.mouvement-communiste.com>

Pour toute correspondance : postmaster@mouvement-communiste.com

LA QUESTION DES FEMMES	2
QUELQUES POINTS FERMES	5
L'OPPRESSION DES FEMMES EST SPÉCIFIQUE ET FONDÉE SUR DES BASES MATÉRIELLES	7
Division naturelle du travail de procréation	7
La famille, le mariage, la propriété privée	8
LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MPC	10
La famille capitaliste, la prison des femmes	10
Travail domestique et capital	11
Exploitation ou oppression	12
L'idéologie maternelle	15
Femmes au travail	18
Les femmes sont exploitées dans des conditions plus défavorables que les hommes	21
LA SEXUALITÉ, NOYAU DUR DE L'OPPRESSION DES FEMMES	24
Libération sexuelle, année zéro	24
L'amour et la violence	27
Viol et justice d'État	29
CONTRE CERTAINS DOGMES DU FÉMINISME CONTEMPORAIN	34
Exposé du problème	34
Rappel concernant la méthode matérialiste et l'idéologie	34
Sexe et genre	36
Subjectivisme et oppression	39
DE LA NÉCESSITÉ DE L'ALLIANCE STRATÉGIQUE ENTRE FEMMES ET PROLÉTARIAT	43
Une révolution des relations sociales	43
L'organisation des femmes	45

LA QUESTION DES FEMMES

Résumons-nous : la chose la plus importante est justement cette explosion du mouvement des femmes en tant qu'expression de la spécificité des intérêts féminins jusqu'ici niés et réprimés par l'organisation capitaliste de la famille, intérêts qu'il faut mettre en avant en tout lieu qui repose sur la négation de ces intérêts, puisque toute l'exploitation de la classe a pu être construite grâce à la médiation spécifique de l'exploitation féminine. Ainsi, en tant que mouvement des femmes, nous devons récupérer la spécificité de tous les moments de cette exploitation, c'est-à-dire récupérer l'entière spécificité de l'intérêt féminin dans la gestion de la lutte. » Dalla Costa, 1972, *Femmes et subversion sociale*¹.

Le communisme se distingue de tous les mouvements qui l'ont précédé jusqu'ici en ce qu'il bouleverse la base de tous les rapports de production et d'échanges antérieurs et que, pour la première fois, il traite consciemment toutes les conditions naturelles préalables comme des créations des hommes qui nous ont précédé jusqu'ici, qu'il dépouille celles-ci de leur caractère naturel et les soumet à la puissance des individus unis. Marx & Engels, 1845, *L'idéologie allemande*².

À chaque stade de développement des forces productives, les femmes ont été soumises à des injonctions, limitations et violences imposées à leur sexe, assorties d'idéologies naturalisantes, le plus souvent sacralisées par la religion, concernant la supériorité masculine et la personnalité féminine. Les femmes endurent, jusque dans leur corps et leur conscience, leur réification sous la dictature sexuelle des mâles. Si les femmes sont d'abord des êtres sexués dotés de capacités reproductives spécifiques, elles sont femmes socialement parce qu'elles subissent une oppression spécifique, elle-même ancrée dans les tâches de reproduction de la vie en l'absence d'une séparation socialement organisée entre l'enfantement et l'éducation et d'une socialisation des tâches domestiques.

Suivant notre méthode d'analyse des bases matérielles de cette oppression, les fondamentaux de la question des femmes sont à rechercher très profondément dans la société humaine depuis ses origines. L'oppression des femmes est la plus ancienne et la plus durable des oppressions. Elle est ancrée dans la reproduction de l'espèce, qui est le terrain de base des rapports entre les sexes. Depuis les origines de l'humanité, l'activité spécifique des femmes est de produire et reproduire la vie, que ce soit en la donnant ou en accomplissant les tâches et les soins qui lui sont nécessaires, en particulier l'éducation des enfants et le service sexuel aux hommes.

Cette particularité a réduit et confiné les femmes dans la sphère familiale. Leur travail reproductif a été accaparé par les hommes dans le cadre du mariage – propriété des femmes, première marchandise, hétérosexualité obligatoire – et plus largement au sein de la famille – premier esclavage, première unité de production – au service de la filiation en vue de la transmission du patrimoine. De plus, la première division organique et fonctionnelle à l'espèce a trouvé un prolongement social dans la division sexuelle du travail. L'ensemble des activités sociales est non seulement spécialisé mais également hiérarchisé selon le sexe. Les

¹ Voir Mariarosa Dalla Costa, *Femmes et subversion sociale*, éditions Entremonde, Genève, 2023, in : <https://entremonde.net/women-and-the-subversion-of-the>

² Voir Karl Marx & Friedrich Engels *L'idéologie allemande* « Feuerbach. Opposition de la conception matérialiste et idéaliste. C Communisme production d'échanges lui-même », 1845, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1845/00/kmfe18450000e.htm>

femmes sont confinées dans les activités reproductives, et les tâches assurées par les femmes (et par extension les femmes elles-mêmes) sont systématiquement situées en bas de la hiérarchisation sociale.

Révolutionnant l'organisation sociale, le mode de production capitaliste (MPC) a désintégré, sans pour autant l'abolir, la famille précapitaliste et avec elle l'économie domestique. Corrélativement à l'émergence d'une sphère productive extérieure à la famille, se perpétue une sphère soi-disant privée où les femmes assurent des activités par lesquelles la vie humaine est produite et reproduite, ainsi que par extension la force de travail. Cela inclut le ménage et les repas, l'éducation des enfants, l'assistance aux aînés et les soins affectifs et services sexuels au mari. Dans le MPC, la division sexuelle du travail sert la valorisation. D'une part, le travail domestique contribue largement à la reproduction de la force de travail, et, puisqu'il est très faiblement rémunéré, il permet d'en diminuer sa valeur. D'autre part, comme armée de réserve, la main d'œuvre féminine – affaiblie dans son rapport avec le capital du fait de la charge des enfants – joue à accroître la concurrence entre prolétaires et donc également à faire baisser les salaires.

Aujourd'hui, dans le monde, les femmes restent pour moitié d'entre elles des sans-salaires dans une société dominée par le salariat. La plupart est confinée à la sphère étriquée de la famille, dépendant des revenus de leur mari et assumant très souvent seules les tâches de l'éducation des enfants et du ménage. Lorsque les femmes intègrent le travail social, elles gagnent en indépendance économique – toute relative – mais elles sont exploitées dans des conditions plus défavorables que les hommes. Si les femmes ne dépendent plus autant qu'avant du salaire de leur mari, elles ne gagnent souvent pas assez d'argent pour pouvoir s'en détacher totalement, et ce d'autant plus qu'elles ont des enfants. Le sur-chômage et les bas salaires (sinon l'absence de salaire) renforcent l'appropriation sexuelle des femmes par les hommes, que ce soit dans le mariage ou dans la prostitution. Les femmes subissent de longues doubles journées, une fois de retour au foyer, dès lors que les charges du travail domestique n'ont pas ou peu été socialisées. Les femmes sont restées des esclaves sexuelles, quand elles doivent céder leur corps aux mâles dans le cadre sacré de la famille et des serves, quand elles nourrissent, lavent, soignent les mâles et les enfants de tous sexes.

Les femmes « en tant que femmes », leur situation spécifique dans l'organisation sociale capitaliste, tel est le sujet de ce texte. Et non pas les femmes en tant que supposée fraction du prolétariat, car les femmes prolétaires sont partie intégrante du prolétariat, même si leurs conditions d'exploitation par le capital diffèrent sensiblement de celles des hommes. Le capitalisme n'est pas plus sexué qu'il n'est raciste, immoral, nationaliste, etc. Il est aussi tout ceci et son contraire. Le capitalisme est un rapport social, ce n'est pas une idéologie et encore moins une sorte de personne morale. Le capitalisme se sert des divisions, des oppositions qui traversent encore et toujours sa société civile pour les mettre, quand le besoin se fait sentir et que ses interprètes le perçoivent, au service de sa domination et de la transformation de tout rapport social productif, indirectement productif et reproductif en rapport d'échange, en production et en circulation de marchandise. Les corps des êtres humains suivent ce processus de réification et de marchandisation y compris quand les êtres humains se perçoivent comme des agents économiques des échanges marchands – acheteur et vendeurs.

Dans les pays capitalistes avancés – malgré l'intégration des femmes dans la production sociale et les luttes féministes, avec des variations importantes selon les contextes – la domination masculine perdure. Et si

elle s'affaiblit quelque peu sur certains aspects, elle revêt en même temps des formes inédites, par exemple l'exposition systématique du corps féminin. L'assise matérielle de la subordination des femmes, inscrite dans la nature sexuée de la reproduction de l'espèce et dans l'organisation des rapports sociaux de reproduction, fait d'elles un sujet politique, alliées indispensables de la classe ouvrière. Les femmes aspirent à un monde réuni où l'homme cesse d'être une menace pour elles et où leur sexualité et leurs affects peuvent se déployer. C'est pourquoi elles doivent regarder du côté du prolétariat révolutionnaire et fonder sans compromission une alliance solide en vue d'une libération complète de l'humanité.

QUELQUES POINTS FERMES

Ces points ont été rédigés, en 2016, après les attaques commises, dans la nuit du 31 décembre 2015, à Cologne – mais également dans d'autres villes d'Allemagne, d'Autriche, de Finlande et de Suisse –, lorsque des groupes d'hommes ont assailli des centaines de femmes, dérochant leurs effets personnels et les agressant sexuellement. Ces points, très synthétiquement formulés, sont présentés ici en guise d'introduction au long texte qui les suit et les développe.

L'oppression des femmes dépend étroitement de la division naturelle du travail de reproduction de l'espèce. L'enfantement est son fondement objectif. Cette division est l'une des prémisses de la division sociale entre travail manuel et travail intellectuel, de la hiérarchisation sociale.

La division naturelle du travail de reproduction de l'espèce se fige dans la structure sociale élémentaire de reproduction (puis de production) qu'est la famille, le clan, la tribu, etc. Le moyen pour reproduire la famille est le même que pour toute autre structure sociale : la violence. Une violence exercée sur les femmes, premier « trésor » de l'homme, première manifestation de réification de l'être humain. Une violence le plus souvent sacralisée par la religion.

Les femmes ont presque toujours exercé deux types d'activité : le travail concret et non socialisé, encadré dans la famille, de reproduction de l'espèce (enfantement, éducation des enfants, objet sexuel et affectif de l'homme ; travail domestique pour la tenue de la demeure) et le travail social aux côtés de l'homme, mari ou pas.

Le capitalisme a posé les jalons de la destruction de la famille en mobilisant les femmes dans le travail social à une échelle incomparable avec les autres sociétés divisées en classes qui l'ont précédé. Le capital a transformé une partie du travail domestique en travail social (mécanisation et externalisation de plusieurs éléments entrant dans la reproduction naturelle de l'espèce ; socialisation explicite des femmes comme objet sexuel par la prostitution et implicite par l'assimilation de la vie sexuelle des femmes à celle des hommes aliénés ; éducation des enfants en partie déléguée à l'État).

Mais le capitalisme ne détruit pas le noyau dur de l'oppression des femmes : la subordination de l'enfantement au travail de reproduction de l'espèce et la réification du corps féminin par l'homme. Quoique ébranlée, la famille monoparentale, recomposée, disséminée, etc. se reforme et se restructure sans cesse sur ces bases. À mesure du mûrissement du capitalisme, la famille cesse progressivement d'être une structure productive et se voit spoliée de certaines fonctions reproductives. Mais la division naturelle du travail de reproduction de l'espèce continue dans la négation du corps féminin, sa réification et sa transformation en marchandise pour l'homme, ainsi que dans l'éducation des enfants.

La socialisation des femmes par le travail salarié n'est pas, en soi, un gage d'émancipation de la domination masculine. En revanche, cette socialisation renforce quantitativement et qualitativement les rangs du prolétariat. Qualitativement, car elle introduit en son sein la question de la relation de l'homme à la femme (ou plus correctement de la femme à l'homme). Mais poser la question de l'oppression de la femme dans le cadre du travail salarié n'implique pas nécessairement sa résolution. Les femmes sont loin de connaître les mêmes conditions que les hommes y compris dans le salariat. Sans compter que la revendication égalitaire des femmes par rapport aux hommes salariés peut revêtir la forme aliénée de la récompense à l'adhésion au salariat (avec par exemple des objectifs de présence dans la hiérarchie).

Le renforcement qualitatif et quantitatif du prolétariat dans le capitalisme est utile à la cause des femmes uniquement s'il se manifeste dans la lutte indépendante contre le capitalisme ainsi que contre toutes les sociétés divisées en classes ET contre la domination du mâle. Ce qui ne va pas de soi eu égard à l'histoire du prolétariat moderne.

La révolution prolétarienne ne règle pas non plus, comme par enchantement, la question féminine. Elle doit être couplée à une révolution sociale des relations entre individus qui soit capable d'attaquer de front le noyau dur de l'oppression des femmes en isolant définitivement l'enfantement de l'éducation des enfants confiée à la société et en libérant les sentiments et le corps féminin de la dictature sexuelle du mâle.

Les femmes ont donc tout intérêt à ce que la révolution prolétarienne advienne. Mais leur libération ne dépend que d'elles, de leur force et de leur capacité en tant que sexe d'imposer leurs raisons y compris à la révolution. La dialectique qui s'instaurera n'aura rien d'évident et d'inéluctable. Il y a fort à parier au contraire qu'elle sera teintée de rouge sang tant les hommes ont à perdre en tant qu'individus qui ne sont pas encore pleinement socialisés. L'homme nouveau naîtra de la lutte des femmes, de toutes les femmes.

La lutte des femmes est une constante des sociétés divisées en classes. Trop longtemps cantonnée au foyer domestique, pour autant, la résistance des femmes n'a pas été faible et a souvent pris la forme radicale d'une guerre des sexes permanente³.

³ Voir MC/KpK, *Cologne : les attaques contre les femmes sont le produit du patriarcat et font le jeu des racistes anti-immigrés*, Bulletin n°9, février, 2016, in : <https://mouvement-communiste.com/documents/MC/Leaflets/BLT1602FRVF.pdf>

L'OPPRESSION DES FEMMES EST SPÉCIFIQUE ET FONDÉE SUR DES BASES MATÉRIELLES

Division naturelle du travail de procréation

La première division du travail est celle entre l'homme et la femme pour la procréation. (Engels, 1884, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*)⁴

Le rapport immédiat, naturel, nécessaire de l'homme à l'homme est le rapport de l'homme à la femme. Dans ce rapport générique naturel, le rapport de l'homme à la nature est immédiatement son rapport à l'homme, de même que le rapport à l'homme est directement son rapport à la nature, sa propre détermination naturelle. » (Marx, *Manuscrits de 1844*)⁵

Les relations femmes/hommes trouvent leur fondement historique et objectif dans la division naturelle du travail de reproduction, lequel est irréductiblement inscrit dans le corps des femmes en raison de leur rôle spécifique dans la grossesse, l'enfantement et l'allaitement. Ainsi, la première relation naturelle-sociale de l'être humain, correspondant à l'impératif de sa reproduction, ce rapport élémentaire, dépourvu d'une médiation sociale déployée, est celui de la femme à l'homme, correspondant à l'état de nature.

La nature existe indépendamment de toute philosophie ; elle est la base sur laquelle nous autres hommes, nous-mêmes produits de la nature, avons grandi ; en dehors de la nature et des hommes, il n'y a rien, et les êtres supérieurs créés par notre imagination religieuse se sont que le reflet fantastique de notre être propre⁶.

Au stade précoce de développement de l'être humain, sa nature se présente comme immédiatement sociale, quoique exprimée par une socialité étriquée, car elle coïncide avec sa survie en tant qu'espèce. En même temps, cette nature sociale ne peut s'enraciner que dans sa détermination en tant qu'être de nature. La nature est sa détermination première, sa dimension sensible, son horizon indépassable. La nature n'est donc pas autre que l'être humain. Elle est l'être humain.

La présupposition première de toute existence humaine, partant de toute histoire, à savoir que les hommes doivent être à même de vivre pour pouvoir « faire l'histoire ». Mais pour vivre, il faut avant tout boire, manger, se loger, s'habiller et quelques autres choses encore. Le premier fait historique est donc la production des moyens permettant de satisfaire ces besoins, la production de la vie matérielle elle-même, et c'est même là un fait historique, une condition fondamentale de toute histoire que l'on doit, aujourd'hui encore comme il y a des milliers d'années, remplir jour par jour, heure par heure, simplement pour maintenir les hommes en vie. [...] Le second point est que le premier besoin une fois satisfait lui-même, l'action de le satisfaire et l'instrument déjà acquis de cette satisfaction poussent à de nouveaux besoins, — et cette production de nouveaux besoins est le premier fait historique. [...] Le troisième rapport, qui intervient ici d'emblée dans le développement historique, est que les hommes, qui renouvellent chaque jour leur propre vie, se mettent à créer d'autres hommes, à se reproduire ; c'est le rapport entre homme et femme, parents et enfants, c'est la famille. Cette famille, qui est au début le seul rapport social, devient par la suite un rapport subalterne [...], lorsque les besoins accrus engendrent de nouveaux rapports sociaux et que l'accroissement de la population engendre de nouveaux besoins ; par

⁴ Voir Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* « la famille. La famille monogamique », 1884, in : <https://www.marxists.org/francais/engels/works/1884/00/fe18840000h.htm>

⁵ Voir Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, « Troisième manuscrit », in : https://www.marxists.org/francais/marx/works/1844/00/km18440000/km18440000_5.htm

⁶ Voir Friedrich Engels, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, « I. De Hegel à Feuerbach », 1888, https://www.marxists.org/francais/engels/works/1888/02/fe_18880221_1.htm

conséquent, on doit traiter et développer ce thème de la famille d'après les faits empiriques existants et non d'après le « concept de famille ». [...] Produire la vie, aussi bien la sienne propre par le travail que la vie d'autrui en procréant, nous apparaît donc dès maintenant comme un rapport double : d'une part comme un rapport naturel, d'autre part comme un rapport social, — social en ce sens que l'on entend par là l'action conjuguée de plusieurs individus, peu importe dans quelles conditions, de quelle façon et dans quel but. Il s'ensuit qu'un mode de production ou un stade industriel déterminés sont constamment liés à un mode de coopération ou à un stade social déterminés, et que ce mode de coopération est lui-même une « force productive » ; il s'ensuit également que la masse des forces productives accessibles aux hommes détermine l'état social, et que l'on doit par conséquent étudier et élaborer sans cesse l'« histoire des hommes » en liaison avec l'histoire de l'industrie et des échanges⁷.

La famille, le mariage, la propriété privée

La division entre femmes et hommes, établie à partir de l'acte sexuel reproducteur, s'est figée en une relation normalisée et oppressive, la famille – le clan, la tribu –, fondée sur une hiérarchie interne. La famille est ensuite devenue la première forme stabilisée de polarisation sociale. Elle n'induit pas nécessairement le développement de la propriété privée mais en est le présupposé incontournable puisque la concentration de la richesse s'affirme le plus souvent sur la base de la propriété collective au sein du cercle étroit de la famille.

La première forme de famille (fut) basée non sur des conditions naturelles, mais sur des conditions économiques à savoir : la victoire de la propriété privée sur la propriété commune primitive et spontanée. Souveraineté de l'homme dans la famille et procréation d'enfants qui ne pussent être que de lui et qui étaient destinés à hériter de sa fortune, tels étaient, proclamés sans détours par les Grecs, les buts exclusifs du mariage conjugal⁸.

La première forme de la propriété est la propriété de la tribu. Elle correspond à ce stade rudimentaire de la production où un peuple se nourrit de la chasse et de la pêche, de l'élevage du bétail ou, à la rigueur, de l'agriculture. Dans ce dernier cas, cela suppose une grande quantité de terres incultes. À ce stade, la division du travail est encore très peu développée et se borne à une plus grande extension de la division naturelle telle que l'offre la famille. La structure sociale se borne, de ce fait, à une extension de la famille : chefs de la tribu patriarcale, avec au-dessous d'eux les membres de la tribu et enfin les esclaves. L'esclavage latent dans la famille ne se développe que peu à peu avec l'accroissement de la population et des besoins, et aussi avec l'extension des relations extérieures, de la guerre tout autant que du troc. [...] Cette division du travail, qui implique toutes ces contradictions et repose à son tour sur la division naturelle du travail dans la famille et sur la séparation de la société en familles isolées et opposées les unes aux autres, cette division du travail implique en même temps la répartition du travail et de ses produits, distribution inégale en vérité tant en quantité qu'en qualité ; elle implique donc la propriété, dont la première forme, le germe, réside dans la famille où la femme et les enfants sont les esclaves de l'homme. L'esclavage, certes encore très rudimentaire et latent dans la famille, est la première propriété, qui d'ailleurs correspond déjà parfaitement ici à la définition des économistes modernes d'après laquelle elle est la libre disposition de la force de travail d'autrui. Du reste, division du travail et propriété privée sont des expressions identiques – on énonce, dans la première, par rapport à l'activité ce qu'on énonce, dans la seconde, par rapport au produit de cette activité⁹.

Le moyen pour établir la famille, c'est-à-dire contrôler la capacité de procréation et le travail de reproduction des femmes, est le même que pour toute autre structure sociale : la violence. Une violence exercée sur les femmes, première propriété de l'homme, première manifestation de réification de l'être humain, qu'il échange avec les autres hommes, qu'il exproprie donc d'elles-mêmes et dont il spécialise tout l'être social dans le dévouement aux autres. C'est à cette fonction que répond le mariage. Le plus souvent

⁷ Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *L'idéologie allemande* « Feuerbach », *op. cit.*,
in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1845/00/kmfe18450000c.htm>

⁸ Voir Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, *op. cit.*

⁹ Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, *op. cit.*

imposé au cours de l'histoire, il instaure un lien de dépendance personnelle et contraint les femmes au service sexuel. La famille, c'est l'esclavage de la femme, sa première manifestation. Et le mariage est l'acte juridique par lequel s'institue la famille. C'est la prison qui isole et enferme la femme dans la cage d'un rapport perpétuel de subordination despotique complète à son maître mâle, comme l'explique Marx : « *Dans toutes les formes de propriété privée, on trouve pour le moins l'esclavage des membres de la famille, ceux-ci étant utilisés et exploités, ne serait-ce que par le chef de famille.*¹⁰ » Et comme le précise Engels :

Le mariage conjugal fut un grand progrès historique, mais en même temps il ouvre, à côté de l'esclavage et de la propriété privée, cette époque qui se prolonge jusqu'à nos jours et dans laquelle chaque progrès est en même temps un pas en arrière relatif, puisque le bien-être et le développement des uns sont obtenus par la souffrance et le refoulement des autres. Le mariage conjugal est la forme-cellule de la société civilisée, forme sur laquelle nous pouvons déjà étudier la nature des antagonismes et des contradictions qui s'y développent pleinement. [...] Le mariage conjugal n'entre donc point dans l'histoire comme la réconciliation de l'homme et de la femme, et bien moins encore comme la forme suprême du mariage. Au contraire : il apparaît comme l'assujettissement d'un sexe par l'autre, comme la proclamation d'un conflit des deux sexes, inconnu jusque-là dans toute la préhistoire¹¹.

¹⁰Voir Karl Marx, *Un chapitre inédit du Capital*, 1867, p. 150

in : https://classiques.uqam.ca/classiques/Marx_karl/capital_chapitre_inedit/capital_chapitre_inedit.html

¹¹ Voir Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, *op. cit.*

LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MPC

La famille capitaliste, la prison des femmes

Avec la transformation de toute la production sociale en marchandise, les rapports sociaux précédant le capitalisme se sont désagrégés. L'achat, la vente et le contrat prétendument libre ont remplacé les coutumes héréditaires. De plus, avec la production manufacturière et le commerce mondialisé, les produits domestiques, principalement réalisés par les femmes, qui avaient une valeur d'usage dans un contexte de production à finalité d'autosubsistance, ont acquis une valeur d'échange. En particulier dans les villes, la famille s'est vue progressivement dépossédée de certaines fonctions productives (et reproductives, dans une moindre mesure). Les membres de la famille se sont individualisés à l'égard des liens communautaires à mesure que les prolétaires ont été amenés à coopérer toujours plus étroitement dans le travail social. Dès lors, dans la famille de l'ère industrielle, les rapports de parenté ne sont plus des rapports de production puisque désormais le travail social se réalise en dehors d'elle.

Le capitalisme a de la sorte institué sa propre structure familiale en dissolvant les formes de famille et d'unions conjugales qui lui préexistaient. Dans les sociétés capitalistes avancées, la famille et le mariage ont connu des désagréments supplémentaires, comme en témoignent le recul des mariages, la montée des divorces et des séparations, et la croissance du nombre de familles monoparentales. Pourtant le caractère de nécessité du mariage est demeuré, y compris sous des formes de seconde zone (pactes d'union civile, cohabitations légales, etc.), formalisant le lien d'appropriation et de dépendance des femmes comme en témoigne, par exemple, le reflux des divorces en période de crise économique.

Quant à la famille, elle ne disparaît pas complètement avec le capitalisme et reste porteuse de liens de solidarité économique entre ses membres, en même temps que source d'aliénation et de servitude. Dans la transition vers le MPC, les femmes sont restées assignées et encore davantage chevillées au rôle reproductif subalterne – sous la forme d'un travail non socialisé, individualisé – qui constitue, depuis toujours, la raison d'être de la famille, institution politique du travail domestique. C'est là un fondement matériel de la situation des femmes dans le MPC. Le travail domestique définit la place des femmes dans la famille et par extension dans la société. Cela ressort du rôle féminin tout entier, tel qu'il a été créé par la division capitaliste du travail. Toutes les femmes sont d'abord des ménagères. Comme l'explique le Collectif de Padoue : « *Les femmes sont femmes au foyer depuis l'adolescence : elles travaillent d'abord dans la maison du père, ensuite dans la maison du mari (parfois aussi dans celle du beau-frère). Le travail domestique est un fardeau partagé par toutes les femmes, mariées ou célibataires, mères ou ouvrières, femmes au foyer ou dactylographes, infirmières ou enseignantes, etc.*¹² »

Certes, aujourd'hui, les femmes dans les pays capitalistes avancés ne consacrent plus la moitié de leur temps de vie à fabriquer et à éduquer des enfants. Par contre, dans beaucoup de pays de la périphérie du

¹² Voir Collectif de Padoue, « Brisons le système, pouvoir aux femmes ! », 1974, Cahiers du GRM, 10/2016, in : <https://journals.openedition.org/grm/833>

capital, il est courant que les femmes aient un grand nombre d'enfants, dans des conditions épouvantables, avec des taux de mortalité des mères et des bébés qui demeurent relativement élevés. Tout le temps consacré à la reproduction de l'espèce, joint à des périodes de mobilité réduite, contribue à cloîtrer les femmes à la maison en leur ôtant tout ou partie de leur être social, de leur vie sociale pleine. Or, pas ou moins de vie sociale signifie subalternité à ceux, les hommes, qui en ont. Pas ou moins de vie sociale signifie moins de moyens pour exercer un travail socialement reconnu.

Travail domestique et capital

Le capitalisme a séparé le rôle de la ménagère du reste de la production sociale. Au mieux, le développement des forces productives à l'époque de la domination du capital sur la société permet la réduction du temps de travail domestique et l'élimination de certains de ses aspects pénibles. En aucun cas, en revanche, le mouvement du capital ne dépasse la nécessité du travail des femmes pour la reproduction de l'espèce. Le capitalisme, bien qu'il l'ait sérieusement agressée, n'a pas détruit la famille et il ne va pas de son intérêt d'y parvenir.

Le travail domestique est mis au service de la valorisation du capital dans la mesure où il entretient et reproduit la force de travail à un très faible coût, ce qui diminue d'autant sa valeur traduite dans son équivalent salaire. La fonction du travail domestique pour le capital, c'est la reproduction de la force de travail. Mais, c'est d'abord parce que les femmes reproduisent la vie, l'être humain, qu'elles entretiennent et reproduisent la force de travail. Celle-ci, une fois qu'elle est reproduite, n'est pas encore une marchandise. Elle ne le devient que lorsque l'individu détenteur de cette force de travail la loue à un patron contre un salaire et l'use dans le procès productif.

Soit le travail domestique est inclus dans le salaire, à hauteur de la valeur de la reproduction de la force de travail à l'échelle du ménage, enfants compris. Dans ce cas, il est littéralement gratuit et le travail de reproduction est considéré comme force productive naturelle par le capital. L'absence de salaire contribue à sa mystification, c'est-à-dire masque sa prise en charge par la classe ouvrière. Le travail de la ménagère, créateur de valeur d'usage, est fondamentalement un travail invisible, qui n'est pas socialement considéré comme travail. Cette occultation du travail des femmes au sein du foyer n'est pas seulement une donnée idéologique. C'est l'organisation capitaliste qui nie le caractère de travail de l'activité ménagère.

Quel que le travail de la femme au foyer se réalise dans des formes pré-capitalistes ou proto-capitalistes ne signifie pas qu'aujourd'hui il n'est pas capitaliste ou qu'il n'est pas parfaitement fonctionnel à une phase du développement du capital. Dans cette phase, l'aspect central n'est pas tellement la productivité de l'usine c'est-à-dire l'extorsion directe de la plus-value, mais la productivité sociale moyenne. Tabler sur cette énorme quantité de travail non payé – précisément parce qu'on le fait apparaître comme non productif au point de ne pas le considérer comme du travail – permet au capital de réduire énormément les coûts de production de la force-travail, qui est la marchandise fondamentale¹³.

¹³ *Ibidem*.

Soit le travail domestique est socialisé en dehors de la famille, sous la forme d'un travail salarié exploité de manière directement capitaliste, et productif de profit pour les capitaux individuels engagés dans ces activités. Les salaires dans les secteurs d'assistance et de soins maternels sont d'ailleurs souvent très bas et ces tâches réalisées avant tout par des femmes : ce qui était réalisé à la maison est maintenant rémunéré très chichement. Le plus souvent dans les pays capitalistes avancés, l'État assure la reproduction de la force de travail : gardes d'enfants, éducation et formation, soins de santé, maisons de retraite, assistance à domicile, etc. Mais cette socialisation est réversible : le désengagement de l'État dans ces secteurs correspond chaque fois à un transfert vers les foyers et donc les femmes. C'est éminemment visible dans les pays où l'État subit une crise fiscale.

Le travail domestique est improductif du point de vue du fonctionnement du capital dans son ensemble, car l'accumulation repose sur le travail productif de nouvelles valeurs dans le processus général de valorisation. Dans le MPC, la finalité de la production est la retransformation de plus-value en capital et celle-ci repose sur « *un rapport social qui fait du travail l'instrument immédiat de la mise en valeur du capital.*¹⁴ »

Le travail productif n'est qu'une expression ramassée pour désigner l'ensemble du rapport et la manière dont l'ouvrier et le travail se présentent dans le procès de production capitaliste. Par travail productif, nous entendons donc un travail socialement déterminé, qui implique un rapport bien précis entre vendeur et acheteur de travail. Ainsi, le travail productif s'échange directement contre l'argent-capital, un argent qui en soi est du capital, ayant pour destination de fonctionner comme tel et de faire face comme tel à la force de travail. Seul est donc productif le travail qui, pour l'ouvrier, reproduit uniquement la valeur, déterminée au préalable, de sa force de travail et valorise le capital par une activité créatrice de valeurs et posant en face de l'ouvrier des valeurs produites en tant que capital. Le rapport spécifique entre travail objectivé et travail vivant qui fait du premier le capital, fait du second le travail productif. Le produit spécifique du procès de production capitaliste – la plus-value – est créé uniquement par l'échange avec le travail productif. Ce qui en constitue la valeur d'usage spécifique pour le capital, ce n'est pas l'utilité particulière du travail ou du produit dans lequel il s'objective, mais la faculté du travail de créer, la valeur d'échange (plus-value). Le procès de production capitaliste ne crée pas simplement des marchandises, il absorbe du travail non payé et transforme les moyens de production en moyens d'absorber du travail non payé. De ce qui précède, il ressort que le travail productif n'implique nullement qu'il ait un contenu précis, une utilité particulière, une valeur d'usage déterminée en laquelle il se matérialise. C'est ce qui explique qu'un travail de même contenu puisse être ou productif ou improductif¹⁵.

Exploitation ou oppression

Avec le mariage et l'institution de la famille, la division naturelle du travail inscrite dans l'acte sexuel reproducteur se mue en une opposition permanente et irréductible entre femmes et hommes. Une opposition qui, insérée dans la société actuelle, *s'apparente* à l'antagonisme de classe entre bourgeoisie et prolétariat.

¹⁴ Voir Karl Marx, *Le Capital - Livre premier* « V^o section : Recherches ultérieures sur la production de la plus-value Chapitre XVI », 1867, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-I/kmcapI-16.htm>

¹⁵ Voir Karl Marx, *Un chapitre inédit du Capital* « H Travail productif et improductif », 1867, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-inédit/kmcapI-6-2H.htm>

Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du prolétariat. [...] La première opposition de classe qui se manifeste dans l'histoire coïncide avec le développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme dans le mariage conjugal, et la première oppression de classe, avec l'oppression du sexe féminin par le sexe masculin¹⁶.

Toutefois, sa détermination sociale de classe n'est guère comparable. Dans le cas de la famille, il s'agit d'esclavage domestique, subi entre les murs du domicile conjugal sans rapport direct avec tel ou tel mode de production donné, telle ou telle société divisée en classes opposées. Inversement le rapport social de capital est à la fois le produit et le seul moteur spécifique de la formation économique et sociale moderne. Il s'y identifie et la société est façonnée par ce dernier. C'est la différence entre la famille et l'usine. La famille préexiste au capital tandis que l'usine est le pur produit, la quintessence du rapport social du capital.

De là découle aussi qu'au sein de la famille, les femmes ne sont pas exploitées par les hommes, elles ne sont pas les prolétaires des hommes puisque ceux-ci ne s'approprient pas leur (sur)travail au service d'une valorisation de leur capital, inexistant par ailleurs. L'argent entre les mains des hommes, sous forme de salaire, n'est tout simplement pas du capital. Le mariage est certes un contrat d'appropriation qui formalise la réification des femmes, un contrat où on vend son « moi » pour l'éternité, sa personne, mais pas sa force de travail. Dans les situations où le seul salaire du foyer est apporté par l'homme, ce dernier ne salarie pas sa femme. Il n'échange pas une partie de son revenu contre un service, il consomme son revenu contre des équivalents-marchandises et/ou celui-ci est transformé en valeurs d'usage utiles par le travail domestique des femmes.

Je suis un travailleur, je reçois mon salaire à la fin du mois. Bon, alors la consommation immédiate – Marx a parlé en son temps c'était juste – maintenant si je le dépense immédiatement... alors je vais chez le traiteur pour acheter des aliments déjà préparés, je vais à la blanchisserie pour nettoyer mes vêtements et les faire repasser, etc. En fin de compte, c'est-à-dire, de ce salaire-là ça me suffit pour trois jours parce que tout ça est très cher. La seule façon pour le travailleur de survivre est d'épouser une femme au foyer et de lui donner l'argent. Et par son travail, la ménagère transformait cet argent en steaks tout prêts, en vêtements lavés et repassés à la maison, en une maison propre¹⁷.

Ceci permet de souligner, au passage, que le travail domestique n'est pas un mode de production indépendant, parallèle, et non-capitaliste, au cœur du capital. Contrairement à ce que Christine Delphy avait appelé dans *L'ennemi principal* (1970) le « mode de production domestique » pour désigner le système patriarcal, considérant que le travail des femmes est exploité par les hommes contre leur entretien.

Par contre, lorsque les femmes travaillent à la maison (ou sont très faiblement rémunérées), elles se retrouvent en relation de dépendance économique vis-à-vis des hommes, source d'un rapport de domination/oppression vu la moindre capacité de négociation au sein du couple, mais aussi de moindres possibilités économiques de sortie du couple.

¹⁶ Voir Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État op. cit.*

¹⁷ Entretien avec Leopoldina Fortunati, Charlene Calderaro et Andrea Zanotti « Entre féminisme et opéraïsme : penser la reproduction sociale », *Contretemps*, 08 mars 2023, in : <https://www.contretemps.eu/feminisme-operaisme-reproduction-sociale-entretien-leopoldina-fortunati/>

En réalité les hommes bénéficient du travail domestique car, y compris dans les pays du centre du capital, celui-ci est encore très inégalement réparti. L'égalisation historique apparente du temps de travail domestique repose sur la légère diminution du temps de corvée des femmes du fait de l'introduction massive des appareils électroménagers. En France, par exemple, la contribution moyenne des hommes en couple au travail domestique a « augmenté » de 17 minutes, entre 1986 et 2010. L'écart entre les sexes est du simple au double si l'on compare les temps qui sont consacrés par les pères ou les mères. En 2006, au sein de l'Union européenne¹⁸, les femmes de 20 à 74 ans consacrent (beaucoup) plus de temps que les hommes au travail domestique, de l'ordre de 50 % en Suède à 200 % en plus en Italie et en Espagne. Ainsi, pour la France, la durée moyenne du travail domestique, par année, pour les femmes et les hommes, est de (en heures/jour) :

Année	Femmes	Hommes
1966	7,3	1,7
1975	40 (inactive) 27,7 (active à temps plein)	16,5 (actif à temps plein)
1986	5,07	2,07
1998	4,7	2,1
2010	3,52 22 (isolée) 34 (couple avec enfant)	2,24 17 (isolé) 18 (couple avec enfant)

Sources collationnées par nos soins provenant principalement de l'INSEE¹⁹

La prise en charge par les femmes de la santé physique et mentale, de la vie sociale hors travail, et des soins émotionnels au service des hommes, tout cela contribue à rendre les hommes satisfaits du *statu quo*. *A contrario*, la tendance démographique, notable aux États-Unis, est l'augmentation du nombre de femmes célibataires actives : « 45 % des femmes en âge de travailler (âgées de 25 à 44 ans) seront célibataires d'ici 2030 [...] de plus en plus de femmes retardent le mariage, choisissent de rester célibataires ou divorcent dans la cinquantaine et la soixantaine.²⁰ »

Cela était anticipé par Alexandra Kollontai :

Qui sont-elles donc ces femmes nouvelles ? Ce ne sont pas les charmantes et « pures » jeunes filles dont le roman s'interrompait par un heureux mariage ; ce ne sont pas des épouses souffrant de l'infidélité du mari ou coupables d'adultère elles-mêmes ; ce ne sont pas de vieilles filles pleurant un amour malheureux de leur jeunesse ; ce ne sont

¹⁸ Voir Eurostat, *Comment se répartit le temps des Européennes et des Européens ?*, Numéro 4/2006, in : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-statistics-in-focus/-/ks-nk-06-004>

¹⁹ Voir INSEE, *Enquêtes Emploi du Temps*, 25 février 2025, in : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1224>
Alain Chenu, « Les horaires et l'organisation du temps de travail » *Économie et statistique* 352-353, 2002, in : https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2002_num_352_1_7397

Alain Chadeau et Annie Fouquet, « Peut-on mesurer le travail domestique ? » *Économie et statistique* 136, 1981, in : https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1981_num_136_1_4521

INSEE, *Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010*, N° 1423, 21 novembre 2012, in : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123967>

²⁰ Voir Morgan Stanley Research, *Rise of the SHEconomy*, 2019, in : <https://www.morganstanley.com/ideas/womens-impact-on-the-economy>

pas des « prêtresses de l'amour », des victimes de tristes conditions de vie ou de leur propre nature « Non, c'est un nouveau [...] type d'héroïnes, inconnu auparavant, un type d'héroïnes avec ses propres exigences devant la vie, un type qui affirme sa personnalité, qui proteste contre le multiple asservissement de la femme dans l'État, dans la famille, dans la société, un type qui lutte pour ses droits et qui représente le sexe. « Femmes célibataires », tel est le nom qu'on donne de plus en plus souvent à ce type²¹.

L'idéologie maternelle

Les femmes prennent en charge les tâches ménagères, une tendance qui se renforce lorsqu'elles deviennent mères puisqu'elles effectuent le travail domestique non pas uniquement pour elles, mais pour d'autres et toujours « *au nom de la nature, de l'amour et du devoir maternel*²² » Cela signifie aussi que « *la maternité est l'instrument idéologique le plus efficace pour contrôler les femmes ; c'est la clé par laquelle on obtient leur adhésion la plus totale au système.*²³ »

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, la maternité n'est pas conçue en termes de choix, elle constitue une vocation supposément naturelle de la femme, sacralisée et légitimée par les religions comme l'aboutissement du mariage et sa raison d'être. Ce précepte est intériorisé par la majorité des femmes depuis la nuit des temps. « *Point de fille qui ne désire devenir femme, point de femme qui ne désire devenir mère* » affirme le dicton populaire dès la fin du Moyen-Âge²⁴.

Devenir mère est donc le passage obligé pour obtenir le statut de femme à part entière, laquelle doit être féconde et donner naissance à au moins un mâle pour perpétuer la lignée et en faire l'héritier du patrimoine familial. Les relations sexuelles en dehors de cette finalité constituaient le péché de chair pour la Chrétienté. La stérilité pouvait être sanctionnée par l'annulation du mariage. Une femme sans enfant était condamnée à un statut social vulnérable. Et ce encore plus chez les nobles lorsque le dauphin se faisait attendre.

Le statut de l'enfant a grandement changé au sein des pays capitalistes du premier cercle. Cette évolution a été lente, pour finalement considérer l'enfant comme un individu à part entière et instituer des mesures législatives de protection. À partir du XVIII^e siècle, la tendance au sein des classes dominantes est de refondre la famille autour de l'enfant, dressant ainsi un mur entre la société et la vie privée pour paraphraser Philippe Ariès²⁵.

²¹ Voir Alexandra Kollontai, *Marxisme & révolution sexuelle*, « La femme nouvelle » 1918, Petite Collection Maspero, 1973. Republié par La découverte, 2001.

²² Voir Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » Dans Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur, *Genre et économie : un premier éclairage*, Graduate Institute Publications, in : <https://books.openedition.org/iheid/5419>

²³ Voir Collectif de Padoue, « Brisons le système... » *op. cit.*

²⁴ Voir Emmanuelle Berthiaud, « Grossesse désirée, grossesse imposée : le vécu de la grossesse aux XVIII^e et XIX^e siècles en France dans les écrits féminins privés », *Histoire, économie & société*, 4/2009, 35-49, Armand Colin, in : <http://www.revues.armand-colin.com/histoire/histoire-economie-societe/histoire-economie-societe-42009/grossesse-desiree-grossesse-imposee-vecu-grossesse-aux-xviii-xixe-siecles-france>

²⁵ Voir Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, 1960, republié chez Points, 2014.

L'idéologie de la « bonne mère » ou de la « maternité intensive »²⁶ signifie que la préoccupation première de la mère est l'élevage de l'enfant, avant toute autre chose, et au sacrifice de soi. La bonne mère est celle qui sait ce qui est bon pour ses enfants et à qui l'on fait appel à tout moment de la journée ou de la nuit. L'enfant doit recevoir un amour maternel diffus et inconditionnel qui se traduit par des manifestations d'attention et d'affection permanentes.

À partir de 1980, la maternité est devenue une des plus grandes obsessions dans les médias : magazines, blogs, sites internet, émissions et livres sur les qualités que doit concentrer une bonne mère sont légion. En conséquence, les besoins de l'enfant sont toujours supérieurs à ceux de la mère. Cela au prix de journées éprouvantes et d'une anxiété alimentée par la crainte du moindre faux-pas provoqué par l'épuisement²⁷. Le sentiment d'avoir failli à la tâche induisant l'anathème de la « mauvaise mère » est une crainte bien réelle qui débouche souvent sur la dépression et d'autres problèmes psychiques. Cette nouvelle idéologie constitue une forme moderne de l'imposition de la maternité et de l'élevage des enfants aux femmes, malgré une participation relativement plus grande, selon les couches sociales, des pères.

Cette évolution de la place de l'enfant au sein de la sphère familiale et de l'idéologie de la maternité a été concomitante à la baisse de la démographie en Europe. Par exemple après la Première Guerre mondiale, avec la montée en puissance des mouvements natalistes promouvant la constitution de familles nombreuses, plusieurs pays européens ont adopté des mesures restreignant la liberté reproductive des femmes afin d'augmenter la population, considérée comme un atout stratégique.

En 1920, la France a adopté une loi interdisant la promotion et la vente de contraceptifs, renforcée en 1923 pour inclure des sanctions contre la propagande anticonceptionnelle et abortive. De même, en 1923, la Belgique a modifié l'article 383 du Code pénal pour réprimer la propagande contraceptive et abortive. En Allemagne, sous le régime nazi, des politiques pro-natalistes agressives ont été mises en place, incluant des incitations financières pour les familles nombreuses et des campagnes valorisant la maternité²⁸.

De nos jours, le taux de fécondité moyen dans l'UE est de 1,46 enfant par femme ce qui est inférieur au taux de remplacement d'une population (2,1 enfants par femme)²⁹. Des politiques publiques diverses visent

²⁶ Voir Sharon Hays, *The cultural contradictions of motherhood*, Yale University Press, 1998.

²⁷ Voir Eleanora Bianchinin « : «*Mamma che hai appena partorito, ti vogliamo sul pezzo*». *Così la maternità intensiva consuma corpo e psiche* (« Maman qui viens d'accoucher, on veut que tu sois en forme ». C'est ainsi que la maternité intensive épuise le corps et l'esprit) », *Il fatto quotidiano*, 23 janvier 2023, in : <https://www.ilfattoquotidiano.it/2023/01/23/mamma-che-hai-appena-partorito-ti-vogliamo-sul-pezzo-cosi-la-maternita-intensiva-consuma-corpo-e-psiche/6945204/>

²⁸ Voir Camille Fauroux. « La politique familiale nazie : une lecture croisée des ouvrages de Michelle Mouton et Lisa Pine. » *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, tome 42 n°1, janvier-mars 2010. Les politiques de la famille dans l'espace germanophone. p. 115-122; in :

https://www.persee.fr/doc/reval_0035-0974_2010_num_42_1_6105

²⁹ En 2022, le minimum est de 1,08 à Malte et le maximum de 1,79 en France ; la moyenne atteint 1,46 en Allemagne, 1,53 en Belgique, 1,56 en Hongrie et 1,64 en Tchéquie. Eurostat *Fertility statistics*, 15 février 2024, in : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Fertility_statistics

à encourager la natalité tout en maintenant la force de travail active avec des propositions de type « conciliation travail-famille ».

Dans un contexte de cours vers la guerre, le concept de « réarmement démographique » introduit par le président Emmanuel Macron vise à contrer la baisse de la natalité en France, qui a atteint en 2023 son niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale (indice de fécondité de 1,68 enfant par femme)³⁰. Plusieurs mesures ont été annoncées telles que la mise en place d'un congé de naissance rémunéré pendant six mois pour les deux parents ; ou le lancement d'un programme national incluant des bilans de fertilité et une campagne en faveur de l'autoconservation des ovocytes³¹. En somme, le réarmement démographique de Macron veut revitaliser la natalité française par des mesures incitatives, tout en s'inscrivant dans une tradition historique où la démographie est considérée comme un pilier de la force nationale.

En guerre depuis février 2022, avec une natalité en chute libre depuis 20 ans, les prévisions en termes de natalité de la Russie suivent une courbe descendante par rapport aux États-Unis. De plus, les pertes en hommes en Ukraine s'élèvent à environ 120 000-150. 000 individus³² et 500 000 soldats sont revenus blessés du front³³. Autre cause du dépeuplement du pays, 980 000 individus ont fait leurs bagages entre le début de l'invasion de l'Ukraine jusqu'à juin 2023. Si certains ont finalement regagné la Russie, ladite fuite des cerveaux constitue un problème supplémentaire pour l'économie. Enfin, l'annexion de la Crimée (2,4 millions d'habitants) n'a pas suffi pour inverser la tendance, car le taux de natalité est également en baisse dans la péninsule.

La Russie est donc frappée par une crise démographique que le conflit avec l'Ukraine n'a fait qu'accroître. Le manque de main d'œuvre et de chair à canon est une véritable épine dans le pied pour l'État. La pénurie de main-d'œuvre pour répondre aux besoins de la guerre entrave la production d'armes et l'industrie plus généralement.

Dès lors, l'exécutif, à l'unisson, prend des mesures pour stimuler la natalité et faire pression sur les femmes et les familles : il exonère du front les hommes ayant quatre enfants ; la pratique de l'avortement a cessé dans des cliniques privées de plusieurs régions à la demande des autorités ; la Douma a voté à l'unanimité, en novembre 2024, l'interdiction de « la propagande d'un mode de vie sans enfant ». Dans le viseur également, les couples de même sexe et les jeunes femmes qui poursuivent des études supérieures. L'État est prêt à financer à hauteur de 5,57 milliards les différentes primes et allocations qui devraient

³⁰ Voir Solène Cordier, « Emmanuel Macron annonce un congé de naissance et un plan contre l'infertilité en vue du "réarmement démographique" du pays », *Le Monde*, 10 mai 2024, in : https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/17/emmanuel-macron-annonce-un-conge-de-naissance-et-un-plan-contre-l-infertilite-pour-le-rearmement-demographique-du-pays_6211291_3224.html

³¹ Voir Iris Deroeux, « Six questions sur l'autoconservation d'ovocytes, une pratique de plus en plus demandée en France », *Le Monde*, 10 mai 2024, in : <https://www.espace-ethique-azureen.fr/2024/05/19/six-questions-sur-lautoconservation-dovocytes-une-pratique-de-plus-en-plus-demandee-en-france/>

³² Voir Pjotr Sauer, « 'End justifies the means': high Russian death toll fails to shift opinion on Ukraine war (la fin justifie les moyens : le taux élevé de mort ne fait pas changer l'opinion sur la guerre en Ukraine) », *The Guardian*, 22 octobre 2024, in : <https://www.theguardian.com/world/2024/oct/22/high-russian-death-toll-fails-shift-opinion-ukraine-war>

³³ *Ibidem*.

concerner plus d'un million de personnes³⁴ (primes de naissance pour les étudiantes et augmentation des allocations de maternité en particulier lors de la venue d'un second enfant).

Femmes au travail

Moins le travail exige d'habileté et de force, c'est-à-dire plus l'industrie moderne progresse, et plus le travail des hommes est supplanté par celui des femmes et des enfants. Les distinctions d'âge et de sexe n'ont plus d'importance sociale pour la classe ouvrière. Il n'y a plus que des instruments de travail, dont le coût varie suivant l'âge et le sexe³⁵.

Tout en créant des « femmes d'intérieur », le capitalisme a mobilisé les femmes dans le travail social à une échelle incomparable avec les autres sociétés divisées en classes qui l'ont précédé. Les femmes ouvrières (et les enfants) ont été enrôlées dans le travail salarié dès les débuts de l'industrialisation, tout en étant toujours menottées par l'État à leurs maris et à leurs enfants. En France, le Code civil de 1804 (dit code Napoléon en 1807) affirme l'incapacité juridique totale et la subordination de la femme mariée : interdiction de travailler sans l'autorisation du mari, interdiction de toucher elle-même son salaire, interdiction de signer un contrat, de gérer ses biens, interdiction de voyager à l'étranger sans autorisation, interdiction d'accès aux lycées et aux Universités, exclusion des droits politiques, etc.

Pour rappel, voici quelques dates de l'histoire récente des femmes au plan des droits économiques, politiques et sexuels

en France³⁶ :

1944 Le 21 avril, le droit de vote des femmes est établi par ordonnance. Elles votent, pour la première fois, aux élections municipales d'avril-mai 1945 ;

1965 Le 13 juillet, la loi autorise les femmes à gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari dans le cadre du régime légal du mariage sans contrat ;

1967 Le 19 décembre, la loi Neuwirth autorise la contraception ;

1970 Le 4 juin, la loi substitue l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle ;

1972 Le 22 décembre, la loi sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ;

1975 Le 17 janvier, la loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse ;

1975 Le 11 juillet, la loi autorise le divorce par consentement mutuel ;

1975 Le 11 juillet, la loi interdit de rédiger une offre d'emploi réservée à un sexe, de refuser une embauche ou de licencier en fonction du sexe ou de la situation de famille ;

1980 Le 23 décembre, la loi définit le viol et le reconnaît comme un crime.

³⁴ Voir « *Russia to Raise Maternity Subsidies in 2025 Amid Population Crisis* (La Russie va augmenter les aides aux maternités au milieu d'une crise de la population) », *The Moscow Times*, 14 octobre 2024, in : <https://www.themoscowtimes.com/2024/10/14/russia-to-raise-maternity-subsidies-in-2025-amid-population-crisis-a86676>

³⁵ Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, « Bourgeois et Proletaires », 1847, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/00/kmfe18470000a.htm>

³⁶ Voir *L'évolution des droits des femmes : chronologie*, *Vie Publique*, 23 septembre 2024, in : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>

Et en Belgique³⁷ :

1948 Droit de vote des femmes aux élections parlementaires et provinciales ;

1949 Première participation des femmes aux élections législatives ;

1958 Loi sur l'égalité entre époux, suppression de la puissance maritale et de l'incapacité de la femme mariée ;

1969 Loi sur les contrats de travail interdit aux employeurs de renvoyer les femmes pour cause de grossesse ou de mariage. :

1971 Le principe de l'égalité est appliqué aux allocations de chômage ;

1973 Levée de l'interdiction portant sur la propagation et la publicité pour les contraceptifs 197. La loi sur l'égalité parentale accorde les mêmes responsabilités au père et à la mère dans l'éducation ainsi que dans la gestion des biens des enfants ;

1976 La loi impose l'égalité des hommes et des femmes dans l'exercice des droits sur la propriété matrimoniale et consacre l'égalité de l'homme et de la femme dans le mariage. Les femmes obtiennent l'autorisation d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation du conjoint.

Le taux d'emploi des femmes a varié dans le temps³⁸. Les travaux de Claudia Goldin³⁹ sur la participation des femmes au marché du travail aux États-Unis montrent que celles-ci ont travaillé davantage durant le XIX^e siècle qu'au début du XX^e. Trois périodes se distinguent :

1 De 1800 à 1910, le taux de participation des femmes diminue, passant de près de 60 % à 10 %. La transition d'une société agraire à une société industrielle, réduit la demande de main-d'œuvre féminine dans les fermes familiales. Les femmes se consacrent davantage aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants, tandis que les hommes deviennent les principaux pourvoyeurs du foyer.

2 De 1900 à 1960, le taux de participation des femmes augmente de 10 % à 30 %, mais essentiellement dans des emplois peu rémunérateurs.

3 De 1960 à 1990, le taux de participation des femmes explose, passant de 30% à 60%, et elles intègrent massivement des secteurs plus rémunérateurs.

³⁷ Voir « Chronologie du statut des femmes en Belgique », Wikipédia, *in* :

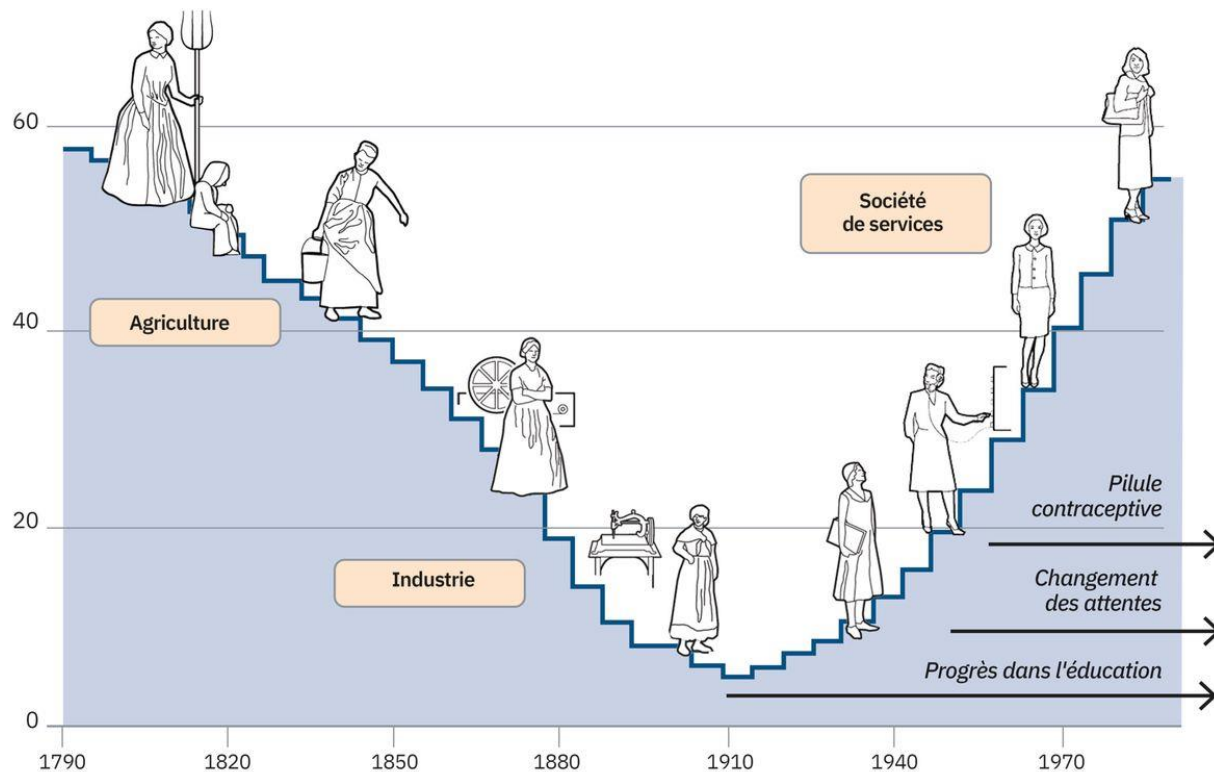
https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_du_statut_des_femmes_en_Belgique

³⁸ Par exemple, lors de la première guerre mondiale, les femmes ont été intégrées dans tous les secteurs (armement, mécanique, transport). Cependant, dans les années 1920, avec le retour des hommes, la majorité de ces femmes a été expulsée du marché du travail.

³⁹ Voir Claudia Goldin, « *The U-shaped Female Labor Force function in Economic development and Economic history* (La fonction de la main-d'œuvre féminine en forme de U dans le développement économique et l'histoire économique) », *in* :

https://scholar.harvard.edu/files/goldin/files/the_u-shaped_female_labor_force_function_in_economic_development_and_economic_history.pdf

Pourcentage des femmes américaines mariées qui travaillent, depuis 1790



Source graphique: The Royal Swedish Academy of Sciences.

À partir des années 1960, dans les pays du centre du capital, la nouvelle phase d'extension du salariat a fortement concerné les femmes, et davantage celles qui n'étaient pas encore prolétarisées (agricultrices, commerçantes, artisanes). À l'échelle mondiale, aujourd'hui, environ 50 % des femmes participent au marché du travail⁴⁰, contre 80 % des hommes. En France, 60% des femmes sont salariées (ce chiffre atteint 80 % chez les plus jeunes) contre 40 % en 1945. Pour le capital, la force de travail féminine joue un rôle d'armée de réserve (et de variable d'ajustement, il suffit de penser à l'emploi productif massif des femmes en temps de guerre) ce qui joue à faire baisser le prix du travail.

En ce moment, des femmes sont en train d'être embauchées en grand nombre dans les usines FIAT de Mirafiori, Lingotto et Rivalta. Elles travaillent ensemble avec des hommes sur les chaînes de montage, dans l'atelier de préparation et dans les ateliers de stockage, exécutant les tâches qui avaient auparavant été faites par des hommes. Ces femmes sont utilisées par FIAT comme armée de réserve d'ouvrières ayant un besoin extrême de travail à un moment où les travailleurs venant du Sud sont en train de commencer à refuser de travailler à la FIAT. Depuis

⁴⁰ Voir Groupe de la Banque mondiale, « Taux de participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) (estimation modélisée OIT) », 2024, in : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS> OK

janvier 1969, 11 000 hommes ont quitté le travail, et l'arrivée de travailleurs provenant du Sud a considérablement décri. [...] La plupart des femmes sont récemment embauchées et beaucoup sont encore en période d'essai. Comme la plupart des personnes récemment embauchées, elles ont peur d'être virées et se sentent elles-mêmes dans une position très précaire. Seule une minorité restreinte parmi elles a connu les luttes de l'été et de l'automne 1969, et elles manquent par conséquent généralement d'expérience, d'unité et d'organisation en opposition avec le patron. Cependant, les raisons qui les rendent moins disposées à lutter dérivent de manière ultime de leur condition en tant que femmes⁴¹.

Les femmes sont exploitées dans des conditions plus défavorables que les hommes

Depuis qu'il a pris son essor, le capitalisme doit gérer cette contradiction entre son besoin du travail domestique et son besoin de main d'œuvre, en particulier féminine. La situation différenciée entre femmes et hommes sur le marché du travail est à mettre en lien avec la dissymétrie des rôles conjugaux et parentaux. Vu la faible socialisation du travail domestique, et parce qu'elles ont la charge des enfants, les femmes sont affaiblies face aux patrons et, plus souvent que les hommes, contraintes d'accepter des salaires moindres, du travail flexible, etc. Cette charge constitue de plus un obstacle à l'entrée et au maintien des femmes dans la sphère productive, et donc une entrave à l'autonomie.

Le sur-chômage féminin en est l'indicateur, tout comme la prévalence du temps partiel. Le capital impose le travail partiel, particulièrement aux femmes, comme forme de gestion flexible de la main d'œuvre. L'État apporte aussi sa pierre à l'édifice de la « conciliation » travail-famille que ce soit avec une politique publique d'incitation au temps partiel ou en allouant des revenus de complément (allocations familiales, parentales, etc.). Ces politiques visent uniquement les femmes, ce qui vise à rendre encore davantage naturel les rôles de genre. Enfin, la division sexuelle du travail social persiste, à l'échelle mondiale⁴², tant horizontalement que verticalement. Les femmes sont toujours concentrées dans certains secteurs fortement féminisés, moins rémunérateurs et socialement dépréciés (éducation, santé, travail social, administration, commerce).

⁴¹ Voir Collectif de Turin, 1970, « Italie : Les femmes à l'usine FIAT », Lotta Continua, février 1970, *in* : <https://libcom.org/article/italy-women-fiat-factory> traduction nous-mêmes

⁴² Voir ILOSTAT, *Où travaillent les femmes : professions et secteurs à prédominance féminine*, 7 novembre 2023, *in* : <https://ilostat ilo.org/fr/blog/where-women-work-female-dominated-occupations-and-sectors/>

Secteur d'activité en France en 2020 (en %)	Femmes	Hommes	Part des femmes
Agriculture	1,4	3,2	29,7
Industrie	7,6	18,1	28,5
Construction	1,5	11,5	11,1
Tertiaire	88,1	65,7	55,9
<i>Commerce</i>	12,1	13,0	46,7
<i>Transports</i>	2,7	7,4	25,8
<i>Hébergement-restauration</i>	3,7	3,6	49,3
<i>Information et communication</i>	2,2	4,6	31,1
<i>Finance, assurance, immobilier</i>	5,5	4,1	56,1
<i>Services principalement aux entreprises</i>	9,8	10,1	47,7
<i>Administration publique</i>	10,3	8,4	53,6
<i>Enseignement</i>	11,0	4,8	68,5
<i>Santé</i>	11,5	3,7	74,7
<i>Hébergement médico-social, action sociale</i>	12,0	2,4	82,7
<i>Services aux ménages</i>	7,2	3,6	65,5

Source : INSEE, *Caractéristiques des emplois*⁴³.

Seules les femmes possédant un diplôme ont pu conquérir peu à peu des filières réservées jusque-là aux hommes (essentiellement les professions scientifiques, technologiques, d'ingénierie et mathématiques). Certaines d'entre elles ont même pu crever le « plafond de verre » et gagner leur place dans la hiérarchie, ce qui renforce l'adhésion au salariat et la « caution femmes » des entreprises, émoussant, sans l'entamer

⁴³ Voir INSEE, *Caractéristiques des emplois*, INSEE Références, 03 mars 2022, in : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047735>

franchement, la ségrégation et la hiérarchisation sexuées du marché du travail et l'hégémonie masculine dans les professions qui sont au cœur du pouvoir économique et politique.

On voit ainsi apparaître, pour la première fois dans l'histoire du capitalisme, une couche de femmes dont les intérêts directs (non médiés comme auparavant par les hommes : père, époux, amant...) s'opposent frontalement aux intérêts de celles touchées par la généralisation du temps partiel, les emplois de service très mal rétribués et non reconnus socialement, et plus généralement par la précarité⁴⁴.

Les dix métiers qui se sont le plus féminisés en France

Part des femmes	1982-1984	2017-2019	Évolution
Cadres de la banque et des assurances	17,0	48,4	31,4
Professionnels du droit	24,0	55,1	31,0
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	21,6	52,5	30,9
Techniciens de la banque et des assurances	39,8	68,1	28,4
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	45,7	73,7	28,1
Cadres de la fonction publique	23,4	51,2	27,8
Techniciens et cadres de l'agriculture	5,7	30,9	25,2
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	3,1	26,8	23,7
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	9,2	32,4	23,2
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	5,9	28,7	22,7

Source : Observatoire des inégalités⁴⁵.

⁴⁴ Voir Danièle Kergoat, 2001, « Division sexuelle du travail ... », *op. cit.*

⁴⁵ Voir Observatoire des inégalités, *La mixité des métiers progresse, mais bien lentement*, 4 mars 2022, in : <https://www.inegalites.fr/La-mixite-des-metiers-progresse-mais-bien-lentement>.

LA SEXUALITÉ, NOYAU DUR DE L'OPPRESSION DES FEMMES

Libération sexuelle, année zéro

Dans les sociétés du centre du capital, le travail de la reproduction a été partiellement socialisé et les femmes ont en majorité obtenu un accès à des revenus du travail, fussent-ils faibles. Cette salarisation croissante puis massive est concomitante de la montée en puissance du mouvement des femmes. La combinaison entre l'intégration des femmes dans la production sociale et les luttes féministes et ouvrières a contribué à une transformation majeure de leur situation, c'est-à-dire une plus grande indépendance économique, politique, sociale et sexuelle. En témoignent leur entrée dans les études supérieures, la légalisation du divorce, ou encore la dépénalisation de la contraception et de l'avortement.

Pourtant l'oppression demeure dans un domaine fondamental : les femmes sont plus que jamais réifiées, marchandisées et mises au service sexuel des mâles, que ce soit dans les relations de mariage, de concubinage ou de prostitution. C'est le rôle assigné aux femmes de pourvoir à la satisfaction des besoins des hommes, dans le cadre défini par ces derniers. Ce service est poussé à son paroxysme dans la prostitution, où l'appropriation, même temporaire, de l'individu est totale. Avec cette dernière, le capitalisme a poussé la socialisation sexuelle des femmes jusqu'à son plus haut niveau historique.

Le corps est sexualisé car il est l'objet et la marchandise de multiples industries, la mode, les régimes, le sport, la cosmétique, qui régimentent le corps au travers de sa sexualisation. Et l'expansion de ces industries passe par la sexualisation du corps. Le corps sexualisé est donc une source de revenu considérable pour beaucoup d'industries. Il s'agit de rendre le corps non pas exactement beau, mais attirant sexuellement, ce qui n'est pas forcément la même chose. [...] . Le capitalisme a su faire travailler la subjectivité par le plaisir et par le désir comme aucun autre système économique. [...] Le capitalisme contribue à fortement esthétiser l'espace des interactions en les sexualisant. De mon point de vue, il ne constitue certainement pas une déchéance par rapport au contrôle du corps de la femme par la modestie mais il n'en constitue pas non plus sa libération⁴⁶.

De plus, alors même que l'introduction d'une contraception efficace a radicalement renforcé les conditions de possibilité d'une sexualité décorrélée de la reproduction⁴⁷, l'impératif social d'enfanter continue de hanter la liberté sexuelle des femmes, en particulier au moment où le vieillissement des populations entrave la valorisation du capital et réduit le périmètre de la chair à canon dans le cours vers la guerre. La sexualité est canalisée vers la reproduction dans le cadre conjugal hétérosexuel et les femmes qui s'en écartent s'exposent à des violences interpersonnelles et des sanctions sociales endossées par l'État, que ce soit le meurtre, le viol correctif, ou le stigmate de putain. Le célibat ou l'homosexualité sont, dans de nombreuses régions du monde, traités comme des déviations au regard de la contrainte à fonder une famille et des assignations sexuées.

⁴⁶ Voir Eva Illouz, « *Dans le néolibéralisme, toutes les compétences intimes du moi sont exploitées sur le marché* », *Marianne*, 14 novembre 2023, in : <https://www.marianne.net/societe/eva-illouz-dans-le-neoliberalisme-toutes-les-competences-intimes-du-moi-sont-exploitees-sur-le-marche>

⁴⁷ L'espèce humaine ne connaît pas de cycle reproductif périodique qui enchaîne l'activité sexuelle à la procréation, comparativement aux autres mammifères (comme dans le cas du rut, par exemple).

C'est un fait social, socialement géré : c'est naturel de faire des enfants, mais il y a des moyens de contraindre les femmes à les faire, il y a la possibilité de rythmer les naissances, d'imposer la reproduction. Pour le dire très brièvement, l'ovulation c'est biologique, le coït c'est un fait social. La sexualité chez les humains est l'objet de différents types d'intervention. Bien des sociétés font attention à étudier les moments de fertilité des femmes, comment les gérer éventuellement en imposant le coït « quand la femme est fécondable » : elles ne le font pas toutes ni toutes de la même manière, il y a des différences énormes, mais c'est un souci bien présent. D'ailleurs, il suffit de voir ce qu'a provoqué la possibilité d'avorter légalement et l'introduction des moyens contraceptifs dans les mains des femmes, dans nos sociétés, pour voir comment il s'agit encore maintenant un terrain de luttes⁴⁸.

Non seulement l'ensemble des formations sociales organisent l'appropriation objective, physique et sexuelle, des femmes par les hommes, mais davantage encore, leur subjectivité est définie par rapport aux hommes, qu'il s'agisse de désir, de plaisir, d'estime de soi ou d'expression de soi. Leur travail au sein du foyer, leur ventre au sein de la famille, leur sexualité avec leurs partenaires, jusqu'à leur regard sur elles-mêmes tout cela ne leur appartient pas sous le règne de la domination esclavagiste masculine.

La femme au foyer n'a donc pas d'autonomie financière et sa dépendance économique l'a rendue également dépendante du point de vue psychologique et émotif⁴⁹.

Le corps des femmes n'existe pas. Il n'est que le prolongement du désir de l'homme tel qu'il s'inscrit dans les comportements privés et dans les structures socio-culturelles, dans la pratique et dans sa représentation. Le corps des femmes est un texte dicté par l'homme. C'est un écran sur lequel se trouvent projetés de manière violente ou courtoise, directe ou indirecte, les fantasmes masculins⁵⁰.

Le rapport de domination qui traverse la relation entre les femmes et les hommes inhibe significativement l'intimité érotique et affinitaire. De fait, la sexualité – l'hétérosexualité avant tout – est difficilement satisfaisante dans un contexte où les femmes sont appropriées, utilisées, usées et abusées, tuées, par les hommes.

Le plaisir est rarement la première raison pour laquelle on a des rapports sexuels avec des hommes. Je dis en rigolant dans le texte que « les hommes hétéros baisent mal », mais ce n'est pas complètement faux : statistiquement, il y a un décalage flagrant dans l'accès à l'orgasme entre hommes et femmes dans les rapports sexuels c'est l'« *orgasm gap*⁵¹ ». Si on a joui, tant mieux pour nous. Si on n'a pas joui, tant pis, ce sera pour la prochaine fois. Le plaisir des femmes est optionnel. On supporte des rapports qui se terminent systématiquement après l'éjaculation parce qu'on attend des choses en retour : des compliments, de l'amour, une paix conjugale, éventuellement des biens matériels ou une tranquillité financière⁵².

⁴⁸ Voir Paola Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées », *Nouvelles questions féminines*, 2008/3, in : <https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2008-3-page-127>

⁴⁹ Voir Collectif de Padoue, « Brisons le système, pouvoir aux femmes ! », *op. cit.*

⁵⁰ Voir Françoise Collin, « Le corps v(i)olé », *Les Cahiers du GRIF*, 1974/3, p. 5-21, in : https://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1974_num_3_1_911

⁵¹ Voir Franki Cookney « *When 'sex' only means penetration, of course there's a huge orgasm gap between men and women* (Quand sexe signifie seulement pénétration, évidemment il y a un grand fossé orgasmique entre hommes et femmes) », *The Guardian*, 14 août 2024, in : <https://www.theguardian.com/commentisfree/article/2024/aug/14/sex-orgasm-gap-men-women>

⁵² Voir Ovidie, *Sphères* n°12, (<https://spheresmagazine.com/numeros/les-libertins/>). « *Nous avons été éduquées à faire plaisir, à réfléchir à ce que nous pourrions faire pour satisfaire l'autre, et parfois même à baiser par politesse. On ne nous a pas appris à prendre du plaisir. De plus, la société nous fait comprendre que notre objectif de vie est de trouver un homme, de faire couple et de tout faire pour le maintenir. Je pense qu'il y a en nous une crainte de ne plus être désirée et que l'autre aille voir ailleurs, alors on accepte d'être mal baisées, que notre plaisir soit optionnel et pire, on fait croire à l'autre qu'on aime ça pour flatter son ego. C'est en ce sens que je dis que nous sommes complices, que les femmes sont dans une servitude volontaire.* » Ophélie Ostermann « Ovidie : « Le sexe avec les hommes est trop contraignant et décevant, certaines femmes ne veulent plus se forcer » », *madame Figaro*, 23 mars 2023, in :

L'enquête de l'INSERM sur les sexualités en France, en 2023, montre toutefois des contre-tendances récentes en faveur du recul de l'hétérosexualité obligatoire et pénétrative, autrement dit « *une tendance croissante à l'égalité entre les sexes et entre les sexualités dans la société française*⁵³. » Dans les faits, le répertoire des pratiques sexuelles s'est diversifié et les données montrent une diminution de la fréquence des rapports sexuels acceptés par les femmes pour faire plaisir à son ou sa partenaire sans en avoir vraiment envie soi-même – passant de 50,9 % en 2006 à 43,7 % en 2023 ; alors qu'elle est restée stable chez les hommes autour de 24 %. Cela révèle « *un contexte de remise en question de la disponibilité sexuelle des femmes*.⁵⁴ » Dans la même veine, l'idée selon laquelle les hommes auraient des besoins sexuels naturellement plus importants que les femmes, idée majoritaire en 2006, ne l'est plus en 2023.

Enfin, les relations sexuelles avec partenaire du même sexe ont augmenté au cours du temps. Plus d'une femme sur cinq (22,6 %) et un homme sur sept (14,5 %) n'est pas strictement hétérosexuel. Les femmes expliquent pour la première fois, en 2023, plus d'expériences avec des personnes de même sexe comparativement aux hommes.

La remise en cause de l'hétérosexualité est aussi plus remarquable chez les femmes : il y a pour elles plus à gagner à s'orienter vers d'autres possibles sexuels en raison notamment des inégalités et des violences persistantes au sein du couple hétérosexuel (et qui sont de plus en plus documentées via la diffusion croissante des idées féministes). [...] Dans un contexte social marqué par une diffusion croissante des idées féministes, ces jeunes femmes semblent s'orienter de plus en plus vers d'autres trajectoires sexuelles dans lesquelles les violences et inégalités sont moins prégnantes⁵⁵.

Ceci en appelle à la critique pratique de la domination masculine et hétérosexuelle dans le mouvement lesbien depuis les années 1970.

Les relations se sont dégradées entre hommes et femmes, du fait de la rupture que le système a établie entre eux, subordonnant la femme à l'homme comme objet ou « complément » de l'homme. C'est à partir de cette rupture que nous comprenons l'explosion de tendances, au sein du mouvement des femmes, où ces dernières veulent mener la lutte contre les hommes en tant que tels et ne plus dépenser leur énergie à maintenir avec eux ne serait-ce que des rapports sexuels, ces rapports étant toujours frustrants. Un rapport de pouvoir exclut toute possibilité d'affectivité et d'intimité dans le rapport sexuel. Entre hommes et femmes, le pouvoir, avec ses lois, commande l'affectivité sexuelle et l'intimité. Le rapport entre homosexuelles représente en ce sens, la plus grande tentative de masse pour libérer la sexualité d'un rapport de pouvoir. [...] Le *Gay Movement* affirme la possibilité d'un rapport sexuel affranchi d'une lutte pour le pouvoir, affranchi de la cellule sociale reposant sur une unité biologique, d'un rapport qui affirme en même temps le besoin de s'ouvrir à un plus large potentiel social et donc sexuel⁵⁶.

Mais si les mouvements homosexuels ont été – avec les mouvements féministes – à l'avant-garde d'une transformation des sexualités, « *ce qui s'est passé dans la société contemporaine, c'est que les possibilités de valorisation économique du corps, de la beauté et de la sexualité ont incroyablement grandi, notamment à travers les grandes*

⁵³ Voir Premiers résultats de l'enquête CSF-2023 Inserm-ANRS-MIE, Contexte des Sexualités en France, 13 novembre 2024, *in* : https://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2024/11/rapp_CSF_web.pdf

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ Voir Mariarosa Dalla Costa., *Femmes et subversion sociale*, *op. cit.*

industries "du regard" – la pub, la mode, le cinéma. [...] Les barrières ont sauté les unes après les autres, et la transgression a fini par aboutir à un mouvement de normalisation, à partir des années quatre-vingt.⁵⁷ »

L'amour et la violence

La conception dominante de l'amour est une mystification des rapports entre les sexes. Dans sa forme moderne, la dimension affective prédomine dans les relations. Il s'agit là certes d'une avancée historique au plan de la détermination des choix personnels.

L'amour sexuel tel que nous l'entendons se distingue essentiellement du simple désir sexuel, de l'*Éros* des Anciens. D'une part, il suppose chez l'être aimé un amour réciproque ; sous ce rapport, la femme y est l'égal de l'homme, tandis que dans l'*Éros* antique, on ne lui demandait pas toujours son avis. D'autre part, l'amour sexuel possède un degré d'intensité et de durée qui fait apparaître aux deux parties la non-possession et la séparation comme un grand malheur, sinon comme le plus grand des malheurs ; pour pouvoir se posséder mutuellement, les partenaires jouent gros jeu et vont jusqu'à risquer leur vie, ce qui, dans l'Antiquité, arrivait tout au plus en cas d'adultère⁵⁸.

Mais le mouvement d'individualisation des relations sociales propre au MPC, rapporté au « libre marché » de la séduction, est aussi la source d'une fragilité individuelle lorsque la valeur du sujet, monadique, se mesure, s'évalue même, à l'aune de la reconnaissance par l'autre. Les échecs, les séparations, les frustrations, sont alors autant de mises à l'épreuve du moi. À ce jeu-là, les femmes sont les perdantes car malgré une relative autonomie acquise politiquement et historiquement, elles sont toujours soumises au plan affectif.

La domination masculine adopte la forme d'un idéal d'autonomie auquel les femmes, à travers la lutte pour l'égalité dans la sphère publique ont elles-mêmes souscrit. Mais lorsqu'elle est transposée à la sphère privée, l'autonomie réprime le besoin de reconnaissance des femmes. En effet, l'une des caractéristiques de la violence symbolique est qu'il est difficile de s'opposer à une définition de la réalité dans laquelle nous avons des difficultés à déchiffrer notre intérêt. Je ne veux pas dire par là que les femmes ne veulent pas d'autonomie, mais qu'elles se retrouvent dans une position lourde de tension, parce qu'elles endossent simultanément les idéaux de sollicitude (*care*) et d'autonomie et, de façon plus critique, parce qu'elles sont souvent dans l'obligation de se soucier de leur propre autonomie et de celle de l'homme. [...] Les hommes peuvent se conformer à l'impératif d'autonomie de manière plus cohérente, et sur une période de leur vie plus longue, avec pour résultat qu'ils peuvent exercer une domination émotionnelle sur le désir d'attachement des femmes, les obligeant à mettre en sourdine ce désir et à imiter le détachement des hommes et leur besoin d'autonomie. Il s'ensuit que les femmes qui ne sont pas intéressées par une vie de couple hétérosexuelle, par le fait d'avoir des enfants, et par un engagement auprès d'un homme seront plus souvent les égales des hommes sur le plan émotionnel⁵⁹.

Partout dans le monde⁶⁰, la soumission s'obtient surtout par la violence. Une femme sur trois, âgée de 15 ans et plus, a subi au moins une fois des violences sexuelles et/ou physiques de la part d'un partenaire intime, des violences sexuelles en dehors du couple, ou les deux. Cinq femmes ou filles sont tuées toutes les

⁵⁷ Voir Simon Brunfaut, Xavier Flament, « *Eva Illouz, sociologue : "Aujourd'hui, Madame Bovary serait sur Tinder"* », *L'Echo*, 18 décembre 2024, in : <https://www.lecho.be/opinions/general/la-sociologue-eva-illouz-sur-l-amour-l-intime-est-economique/10579441.html>

⁵⁸ Voir Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, op. cit.

⁵⁹ Voir Eva Illouz, *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Seuil, 20 août 2012n in : <https://www.seuil.com/ouvrage/pourquoi-l-amour-fait-mal-eva-illouz/9782021081527>

⁶⁰ Voir ONU Femmes, *Faits et chiffres : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, 25 novembre 2024, in : <https://www.unwomen.org/fr/notre-travail/mettre-fin-a-la-violence-a-l-egard-des-femmes/faits-et-chiffres>

heures, en moyenne, par leur partenaire intime ou d'autres membres de leur famille. La plupart des violences contre les femmes sont perpétrées par le mari ou le partenaire intime actuel ou passé. Cela ne signifie pas que chaque homme est individuellement activement et en permanence violent, mais que ces violences sont commises à grande échelle par des hommes.

Cette violence, sous des formes très variées et y compris atténuée dans la banalité des attitudes quotidiennes de domination, sert à discipliner et maintenir les femmes dans une position subalterne, socialement et sexuellement. La (crainte de la) violence restreint leur activité et leur mobilité et en sus, les attache encore davantage à des hommes prétendument protecteurs dans un cadre conjugal.

Depuis ses origines le mouvement féministe a dénoncé le fait que la relation entre les hommes et les femmes dans la société capitaliste est basée sur la violence. En fait, c'était la première question autour de laquelle le mouvement développa à la fois un débat de grande envergure et un haut niveau de lutte organisée [...]. La violence masculine contre les femmes n'était certainement pas née avec le capitalisme mais avait bien plutôt une longue histoire derrière elle. Mais même si certains aspects de cette forme de violence demeurent basiquement inchangés (les femmes étaient battues, violées, tuées, mutilées sexuellement, forcées à interrompre des grossesses ou à porter des enfants, bien avant le capitalisme), sous le capitalisme la violence masculine contre les femmes a été rétablie et dotée d'une fonction [...] entièrement interne au travail que les femmes sont destinées à réaliser : le travail domestique⁶¹.

Au cœur de cette relation hiérarchique, le viol, passé ou à venir, est un coin enfoncé dans la conscience des femmes. « *Depuis les temps préhistoriques, le viol constitue le plus efficace des procédés d'intimidation qui permette à l'ensemble des hommes de maintenir dans un état de crainte et d'insécurité l'ensemble des femmes.*⁶² » Le viol, de son caractère massivement ordinaire dans les cercles amical et familial jusqu'à son déploiement planifié dans les contextes d'affrontements militaires ou de massacres intercommunautaires (comme en Inde par exemple), poursuit l'intention, et souvent y réussit, même temporairement, de supprimer le sujet.

La longue histoire des violences sexuelles est accompagnée de représentations aliénantes qui font de l'agression un événement extraordinaire, causé par un inconnu déviant et « à punir », sur des victimes souvent considérées comme responsables ou n'ayant pas démontré suffisamment leur refus, dans des circonstances particulières (un lieu désert, avec usage de la violence ou de la menace). Or, ce qui caractérise l'écrasante majorité de ces situations, c'est la proximité voire l'intimité avec l'agresseur. Résultat : des scénarios de viol crédibles, et d'autres qui ne le sont pas⁶³, toujours pour exonérer les hommes.

« *Dans la plupart des cas, le violeur s'arrange avec sa conscience, il n'y a pas eu de viol, juste une salope qui ne s'assume pas et qu'il a suffi de savoir convaincre*⁶⁴. »

« *Si j'ai fait du mal, je veux bien m'en excuser, mais je ne suis pas un violeur*⁶⁵. »

⁶¹ Voir Giovanna Franca Dalla Costa., *Un Lavoro d'Amore, La Violenza Fisica Componente Essenziale del "Trattamento" Maschile nei confronti delle Donne* (Un travail d'amour, la violence physique est un élément essentiel du « traitement » des femmes par les hommes), edizioni delle donne, 1978, in : <https://mega.nz/file/fdw0TRjZ#7JKlex-T'ErwlHn4kYCpPzSpj5XmoWdZg5avBy1LjQ7M>

⁶² Voir Susan Brownmiller, *Le Viol*, Stock/Éditions L'Étincelle, 01 janvier 2016.

⁶³ Voir Alexane Guérin, « Enquête sur le viol ordinaire », *The Conversation*, 8 octobre 2024, in : <https://theconversation.com/enquete-sur-le-viol-ordinaire-239121>

⁶⁴ Voir Virginie Despentes, *King Kong Théorie*, Livre de poche, octobre 2007.

« Je reconnais les faits matériels, mais pas l'intention⁶⁶. »

L'élément intentionnel a été au cœur des lignes de défense des 50 accusés lors du méga-procès, dit des viols de Mazan, entre septembre et décembre 2024, associant des arguments d'une part, concernant la supposée emprise de la part de Dominique Pelicot – on voit ici le transfert de responsabilité –, et d'autre part, invoquant un consentement implicite de Gisèle Pelicot, ou encore un consentement par procuration qui aurait été donné par son mari. Autrement dit, en prenant appui sur la réification des femmes pour expliquer leurs actes. Plus prosaïquement, Béatrice Zavarro, l'avocate de Dominique Pelicot a évoqué cette hypothèse : « *Est-ce que la vérité, ça n'est pas : "Je cherche un plan cul et je ne réfléchis pas ?"*⁶⁷ » En face, le ministère public a asséné sur le thème de l'impossibilité d'un viol accidentel ou involontaire. Pour la magistrate Laure Chabaud, « *on ne peut plus en 2024 dire [que] "puisqu'elle n'a rien dit elle était d'accord", c'est d'un autre âge.*⁶⁸ »

À la maltraitance infligée, qui constitue objectivement la victime concrète, réelle, se sur-imprime ainsi un conditionnement de la subjectivité des femmes. Et « *la réussite totale de ce transfert de responsabilités se manifeste par d'innombrables exemples qui semblent n'avoir aucun lien entre eux. Ils en ont un, terrifiant : la volonté que les femmes conservent une mentalité de victime. [...] Cette image passive de nous-mêmes, nous la découvrons, parfois avec stupeur, dans les moindres détails de notre éducation.*⁶⁹ »

Comme le rappelle Eva Illouz : « *Les femmes se constituent comme un objet du regard de l'autre, et [...] dans cette position où la femme devient la spectatrice d'elle-même, elle se réifie. Cela a des conséquences psychologiques : se voir ou se prendre comme une chose, cela veut dire être passive, s'habituer à être un objet et non un sujet, se dévaluer.*⁷⁰ »

Viol et justice d'État

Les combats féministes contre la domination sexuelle, renouvelés depuis 2017 avec la vague #MeToo, expriment et, en retour, produisent des effets dans la conscience des individus. En France, les épisodes de violences sexuelles rapportés, en 2023, par les répondants à l'enquête sur les sexualités ont nettement augmenté : en 2006, 15,9 % des femmes de 18-69 ans déclaraient avoir subi un rapport forcé ou une tentative de rapport forcé, et ce chiffre atteint 29,8 % en 2023. Chez les hommes, les chiffres passent de

⁶⁵ Voir Catherine Le Magueresse, « Viol et consentement en droit pénal français. Réflexions à partir du droit pénal canadien » Archives de politique criminelle, 2021/1 n°34, in : <https://droit.cairn.info/revue-archives-de-politique-criminelle-2012-1-page-223#re1no1>

⁶⁶ Lors du procès de Mazan, un des accusés, Dominique D., promet qu'il a cru à un « *délire de couple* » et assure avoir été harcelé par Dominique Pelicot « *pour revenir encore et encore* ». Il dit n'avoir saisi qu'au sixième rendez-vous que quelque chose clochait. Source : https://www.lemonde.fr/societe/visuel/2024/11/25/proces-des-viols-de-mazan-je-n-accepte-pas-qu-on-me-traite-de-violeur-c-est-un-truc-trop-lourd-a-porter-le-grand-deni-des-accuses-d-un-proces-historique_6412800_3225.html

⁶⁷ Voir Henri Seckel, « Au procès des viols de Mazan, la plaidoirie sur un fil de Béatrice Zavarro, l'avocate de Dominique Pelicot... », *Le monde*, 28 novembre 2024, in : https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/11/28/au-proces-des-viols-de-mazan-la-plaidoirie-sur-un-fil-de-l-avocate-de-dominique-pelicot-c-est-vous-et-moi-contre-le-monde-entier_6417644_3224.html

⁶⁸ Voir « Fin des réquisitions au procès des viols de Mazan... », *Le monde*, 27 novembre 2024, in : https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/11/27/proces-des-viols-de-mazan-peines-de-4-a-20-ans-demandees-contre-les-51-accuses_6416698_3224.html

⁶⁹ Voir Benoîte Groult, citée dans Susan Brownmiller, *Le viol, op. cit.*, préface.

⁷⁰ Voir Eva Illouz, *Pourquoi l'amour fait mal...*, *op. cit.*

4,6 % en 2006 à 8,7 % en 2023. Nombre de ces violences sont survenues alors que la personne était mineure au moment des faits. La recherche souligne que « *la mobilisation sociale croissante contre toutes les formes de violences sexuelles a modifié les cadres normatifs du consentement sexuel. La hausse des déclarations reflète donc à la fois la prise en compte par les enquêtées d'événements qui n'étaient pas considérés auparavant comme des violences ainsi qu'une plus grande capacité à les dénoncer.*⁷¹ »

Le traitement du viol par l'État et son appareil judiciaire a connu des évolutions majeures depuis le dernier mouvement commencé en 1968, dans le monde, lors de laquelle le mouvement des femmes a fait entendre certaines de ses raisons notamment en se déportant sur le terrain juridique, à rebours du droit pénal qui historiquement protège la présomption d'innocence tandis que le droit civil protège les liens familiaux. À partir des années 1980, dans les pays du centre du capital, le viol devient un crime et l'immunité maritale comme les conditions de sexe – tant pour la victime que pour l'agresseur – sont supprimées. « *La définition même d'une violence sexuelle s'est modifiée au fil du temps. Rappelons par exemple que le viol conjugal n'est reconnu dans la loi que depuis 1992. Des actes autrefois considérés comme "normaux" peuvent ainsi désormais être qualifiés, à juste titre, de rapports forcés.*⁷² »

Pourtant, les schémas de domination résistent aux lois et l'inefficacité de l'application du droit se montre sans fard. L'occultation des cas de viol est considérable à peu près partout où elle est étudiée : entre 10 % et 15 % des viols et agressions sexuelles font l'objet d'un signalement auprès de la police. De ces signalements, un tiers des plaignantes s'engagent dans un processus judiciaire, et de ces cas, 20 % sont jugés et environ 10 % des procès aboutissent à une condamnation⁷³. Le mouvement des femmes, entre-temps pour grande part institutionnalisé et intégré à la dynamique de l'État, a donc continué de pousser des changements législatifs.

En France, les très récentes modifications pénales prévoient notamment un allongement des délais de prescription dans une série de cas⁷⁴. « *Prescription glissante et actes interruptifs d'une procédure à l'autre laissent entrevoir un système dans lequel la prescription est devenue presque inexistante. Or, allonger toujours plus la prescription est une technique*

⁷¹ Voir Premiers résultats de l'enquête CSF-2023 Inserm-ANRS-MIE, *op. cit.*

⁷² *Ibidem.*

⁷³ Voir Catharine A. MacKinnon, *Le Viol redéfini Vers l'égalité, contre le consentement*, Flammarion, 25/10/2023.

⁷⁴ Six ans pour les délits comme les violences par le conjoint, les agressions sexuelles autres que le viol (attouchements, baisers forcés, etc.), le harcèlement moral, les menaces de meurtre, de viol ou d'agression sexuelle.

Les délais de prescription en matière de crime sont allongés à 20 ans pour les viols, les violences d'un conjoint ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, les meurtres, les enlèvements et les séquestrations.

Pour les victimes mineures, relèvement de la durée de la prescription de l'action publique à 30 ans.

Sources : Loi du 27 février 2017 portant réforme de la prescription en matière pénale ; Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ; Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste.

*juridique qui laisse croire aux victimes qu'elles pourront obtenir une réponse pénale même très tardivement, ce qui est peu réaliste en pratique.*⁷⁵ »

La présomption d'innocence est aussi bousculée par la discussion sur le consentement et par les attaques portées par des franges actives du féminisme derrière le slogan « Victime on te croit ». En février 2024, un projet de directive européenne de lutte contre les violences faites aux femmes entendait inclure la notion de consentement dans les définitions juridiques du viol des vingt-sept pays européens. La France a refusé d'adopter cette réglementation. À ce jour, le droit pénal français met en avant la responsabilité première de celui qui commet le crime de viol à travers la collecte d'éléments de preuve concernant l'usage de la violence, contrainte, menace ou surprise. Le consentement de la victime n'est pas au cœur la charge de la preuve – l'absence de consentement de la victime et l'intention de l'agresseur sont déduites des circonstances entourant les faits –, même s'il arrive constamment que la victime soit interrogée à ce sujet et que ce soit sur elle que pèse la charge de démontrer qu'elle a refusé, y compris dans des situations de contrainte morale difficiles à objectiver, sapant ainsi l'examen de la coercition.

D'où des demandes concernant l'introduction dans le droit français de la notion de consentement effectif, comme c'est le cas dans d'autres législations où le suspect sera interrogé sur le fait qu'il s'est bien assuré de recueillir le consentement de la victime. Par exemple, au Canada, le viol est défini exclusivement en termes de non-consentement, et ce sont donc l'existence et la validité du consentement exprimé qui sont centrales dans les affaires pénales⁷⁶. Le risque est qu'alors c'est le comportement de la victime qui fait le viol, et non celui de l'agresseur.

Les violences sexuelles ne résultent pas de malentendus ni de problèmes de communication du consentement, mais du fait que des hommes considèrent qu'ils ont ou devraient avoir le droit d'imposer des rapports sexuels. Croire qu'il suffit de définir le viol par le non-consentement pour y mettre fin est illusoire. Le viol n'est pas du sexe sans consentement, c'est une violation infligée par un criminel sur une victime qui n'a que peu à voir avec un "rapport" sexuel : activité jointe et partagée par des partenaires. [...] Les tribunaux échouent à prendre en compte la façon dont les normes de genre empêchent les femmes d'exprimer leurs désirs et autorisent les hommes à ne pas s'en préoccuper, voire à sciemment les ignorer. Mais ce n'est pas là un problème légal, c'est un problème judiciaire. Ce qui est en jeu n'est pas le texte de la loi, mais les représentations sexistes des juges et des jurés, et leur conception extrêmement restreinte de la menace et de la contrainte⁷⁷.

Dans le cas de violences sexuelles alléguées, se focaliser sur l'absence ou non de consentement sert de projection psychologique du point de vue masculin. On fait le procès de la victime en se concentrant sur l'état d'esprit de la plaignante – que pensait-elle ? – plutôt que les débats ne portent sur le comportement de l'auteur – que faisait-il ? – et qu'on juge la façon dont il a tiré parti d'une situation d'inégalités pour parvenir à ses fins. [...] La coercition sexuelle

⁷⁵ Voir Audrey Darsonville, Marie Dosé et Jean-Pierre Rosenczweig, « Quinquennat Macron : quelle évolution de la lutte contre les violences sexuelles ? » *Daloz Actualité*, 11 mars 2022, in : <https://www.daloz-actualite.fr/interview/quinquennat-macron-quelle-evolution-de-lutte-contre-violences-sexuelles>

⁷⁶ Voir Catherine Le Magueresse, « Viol et consentement en droit pénal français... », *op. cit*

⁷⁷ Voir Manon Garcia, « Croire qu'il suffit de définir le viol par le non-consentement pour y mettre fin est illusoire » *Le monde*, 12 décembre 2023, in : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/12/12/manon-garcia-philosophe-croire-qu-il-suffit-de-definir-le-viol-par-le-non-consentement-pour-y-mettre-fin-est-illusoire_6205429_3232.html

fait partie intégrante du modèle sexuel structurel dominant : se servir de son ascendant pour imposer des rapports sexuels⁷⁸.

Plus fondamentalement, le consentement des femmes est marqué du sceau de leur oppression. Si la vérification du consentement est devenue un passage obligé dans le système judiciaire contemporain, cela ne gratte que la surface de l'asymétrie des rapports entre les sexes. Par analogie, le contrat de travail est signé « librement » mais dans le cadre d'un rapport de force social donné, qui est en général défavorable à l'ouvrier.

Le concept décrit une interaction asymétrique entre deux parties [...] Dans une société inégale, bon nombre de tristes résignations routinières – ou pires – passent pour “volontaires” dans le contexte sexuel. Le consentement recouvre alors d'innombrables formes de l'hégémonie [masculine] qui sont généralement éludées de manière à ce qu'on ne puisse pas voir qu'elles infléchissent, voire qu'elles vicient la liberté des femmes⁷⁹.

Autrement dit, céder n'est pas consentir :

En fait, ce qu'implique la notion de consentement est une vision de la politique au sens classique, le modèle du contrat, ou de la « représentativité », qu'il s'agisse de régimes autoritaires ou de démocraties. Et certes, c'est le modèle sur lequel beaucoup de femmes, dans nos sociétés, se représentent leurs rapports aux hommes et à leur mari. Mais c'est qu'elles ne voient pas (on les empêche de voir) que ce n'est pas un contrat entre égaux. [...] L'oppresseur et l'opprimé(e) ne sont pas des sujets à consciences identiques, parce qu'ils sont en situations contraires⁸⁰.

L'effet dangereux et inquiétant de ces transformations du droit et de la justice comporte le renforcement constant des mesures punitives au détriment des droits génériques de la défense et de l'accusé – inversion de la charge de la preuve – et de l'institut de la prescription – suspension du délai, allongement, interruption, report de son point de départ, etc. En fait, encore des pas de plus dans cette attaque explicite à la prescription, et plus grand-chose ne sera prescriptible à l'échelle d'une vie.

À propos de l'approfondissement et de l'élargissement des sanctions, ainsi que de la suppression de l'extinction du « droit à punir » lié au temps, il faut remarquer que, in fine, il s'agit là d'une question proprement politique, qui renvoie à l'inévitable réflexion préalable que doit accompagner toute lutte, à savoir le rapport entre fins et moyens, leur gestion « judiciaire » afin que la déclinaison matérielle de l'action féministe s'interdise de miser ses atteintes sur le seul recours aux appareils répressifs de l'État.

Il faut rappeler que, pendant longtemps, la victime a été une figure marginale dans la procédure pénale, et que, encore pendant les années 1980 et 1990, plaignants et parties civiles étaient en substance dépourvus de tout droit. En pratique, ils étaient exclus du déroulement de l'enquête, sauf en ce qui concerne la consultation, souvent rapide, du dossier. Leur parole était facilement discréditée, avec des conséquences négatives quant à la production de la vérité judiciaire.

⁷⁸ Voir Catharine A. MacKinnon, Source : « Le consentement est le principal prétexte, légal et social, de ne rien faire contre les agressions sexuelles », *Le monde*, 20 novembre 2023, in : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/11/20/catharine-mackinnon-le-consentement-est-le-principal-pretexte-legal-et-social-de-ne-rien-faire-contre-les-agressions-sexuelles_6201214_3232.html

⁷⁹ Voir Catharine A. MacKinnon, *Le viol redéfini. Vers l'égalité contre le consentement*, op. cit.

⁸⁰ Voir Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir », *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Chapitre V, Éditions Côté-Femmes, 1991, in : https://remuermotremere.depoivron.org/uploads/2020/05/quandceder_ppp.pdf

Aujourd'hui, après une progressive – et peut-être excessive – attention et compréhension portées à la victime, l'on en est arrivé à une sorte de sacralisation de sa parole et de sa souffrance presque impossibles à critiquer ou à contester par l'accusé, à une crédibilité intégrale de ses affirmations et requêtes qui sont de punir et punir quel qu'en soit le coût en termes de répression et de procès « équitable ».

La victime se retrouve donc, de nos jours, au premier plan qui s'accompagne, sous l'impulsion souvent aveugle des associations des victimes et des médias, d'une inflation législative de plus en plus répressive en qualité – incrimination et peines toujours plus lourdes – et en quantité – judiciarisation de plus en plus extensive des comportements pénalisables.

En dernier ressort, la victimisation, la création d'un « statut de victime », est un dispositif complexe où l'émotion dans tous ses états est sciemment instrumentalisée à des fins politiques et pénales. Son message existentiel est celui de la passivité, du renfermement dans la dénonciation des blessures endurées et de leurs auteurs à punir par autrui, ainsi que de la demande de reconnaissance sociale de sa souffrance, vérité relative et singulière qui s'habille en valeur absolue et incontestable précisément parce que vécue par l'individu qui en est en même temps le témoin. Cela quand, au contraire, depuis toujours le genre humain se caractérise par sa nature sociale, par sa propre capacité d'agir, par son refus de subir passivement des malheurs et de confier son salut à des tiers intéressés.

En fait, l'« identité victimaire », en tant qu'attente de légitimation, de reconnaissance, de protection, de réparation du tort subi, le tout agi par autre que soi, représente un choix existentiel hétéronome, une subjectivation via autrui – en l'espèce, l'État et ses institutions – qui est exactement le contraire de cette autonomie, de cet engagement constant pour *l'en soi et pour soi* qui, seul, pourra garantir un sujet non-soumis, non-résigné, non-servile. Enfin, un sujet autonome.

CONTRE CERTAINS DOGMES DU FÉMINISME CONTEMPORAIN

Exposé du problème

Aujourd'hui, un intense débat théorique oppose des féministes qui se définissent comme matérialistes et des courants trans-féministes⁸¹ sur un axe « sexe contre genre » autour de la question « qu'est-ce qu'une femme ? » La discussion se situe dans le champ universitaire, avec des conséquences sur les plans légal et juridique, en particulier au Royaume-Uni, sur des thèmes variés tels que la prison, le sport, ou la prise en charge par la sécurité sociale.

Sans poser la question en ces termes, le présent texte y apporte une certaine réponse, qui s'oppose *de facto*, avec des éléments de théorisation en rupture avec l'analyse des racines de l'oppression des femmes. Ces convolutions, qualifiables de « post-modernes », ont vidé la question des femmes de toute substance matérielle, l'oppression enracinée dans le corps et les rapports sociaux, lieu d'une lutte aujourd'hui absorbée par des identités fragmentées et des subjectivités parcellaires.

La négation du sexe matériel, subsumé dans le genre – subjectivité sans limite, du registre du discursif – produit une inaptitude à comprendre les relations femmes/hommes. Autrement dit, considérer les femmes « trans » comme des femmes ne change rien à la division du travail, biologique et donc nécessaire, ou social et donc contingent, de reproduction au sein de la famille ni, encore moins, aux modalités de la production capitaliste.

Notre propos concerne la nécessité matérielle (le sexe) et la manière de réduire socialement cette nécessité au minimum possible pour libérer les individus. Si l'idéologie dominante du genre a pour fonction de maintenir la domination masculine et la soumission des femmes, les nouvelles formes idéologiques, adaptés aux évolutions sociologiques, restent hélas compatibles avec la perpétuation des modalités aliénées de reproduction de la vie et du capital.

Rappel concernant la méthode matérialiste et l'idéologie

Le postulat sur lequel repose la méthode matérialiste est qu'il existe une réalité, dite objective, indépendante de la perception et de la conscience – formes, conceptions ou discours – que peuvent en avoir les êtres humains. La méthode matérialiste induit également que la subjectivité individuelle est conditionnée par la réalité objective expérimentée par chacun, sans pour autant que le subjectif soit le résultat linéaire ou immédiat de ces conditions objectives.

Les idées portées par les individus ont donc des bases matérielles. Si ces bases matérielles restent, en dernier ressort, la matrice d'une idéologie, cette dernière peut connaître un développement en partie autonome des causes objectives de son apparition. Néanmoins, si ces dernières venaient à se transformer

⁸¹ Voir « Tansféminisme » Wikipédia, *in* : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Transféminisme>

durablement – notamment sous l’effet de l’action humaine et en particulier du travail social – l’idéologie devrait muer, pour se trouver une autre raison d’être, ou bien disparaître.

Mais une idéologie peut tout aussi bien, en guidant l’action humaine, avoir comme effet le renforcement des bases matérielles sur lesquelles elle s’est érigée. Ainsi, les idéologies deviennent à leur tour des forces matérielles, des forces qui dépassent les individus, et qui transforment le monde dans lequel ces individus vivent. Entre les individus, les rapports sociaux sont conditionnés aussi bien par la réalité objective que par les idéologies qui l’expriment.

Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle, si bien que, l’un dans l’autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante. Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l’expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d’idées, donc l’expression des rapports qui font d’une classe la classe dominante; autrement dit, ce sont les idées de sa domination. Les individus qui constituent la classe dominante possèdent, entre autres choses, également une conscience, et en conséquence ils pensent; pour autant qu’ils dominent en tant que classe et déterminent une époque historique dans toute son ampleur, il va de soi que ces individus dominent dans tous les sens et qu’ils ont une position dominante, entre autres, comme êtres pensants aussi, comme producteurs d’idées, qu’ils règlent la production et la distribution des pensées de leur époque; leurs idées sont donc les idées dominantes de leur époque. Prenons comme exemple un temps et un pays où la puissance royale, l’aristocratie et la bourgeoisie se disputent le pouvoir et où celui-ci est donc partagé; il apparaît que la pensée dominante y est la doctrine de la division des pouvoirs qui est alors énoncée comme une « loi éternelle »⁸².

Pour les individus qui souscrivent à une idéologie, les bases matérielles de cette dernière peuvent rester plus ou moins mystérieuses. L’ambition de la méthode matérialiste est précisément de mettre à nu les bases matérielles des idéologies ainsi que les effets de ces dernières sur la société. Aujourd’hui, au sein de plusieurs composantes du féminisme contemporain, deux éléments s’imbriquent pour obscurcir la condition des femmes. D’abord, une compréhension de l’articulation entre sexe et genre qui réifie l’idéologie patriarcale des rôles de genre. Ensuite, une prépondérance donnée à l’expression de la subjectivité dite des opprimés, en se souciant peu ou pas du tout des conditions sociales-matérielles dans laquelle et depuis laquelle cette subjectivité s’exprime.

Soulignons dès le début que, tout comme pour l’universalisme ou la laïcité, un matérialisme limité à l’articulation des concepts de sexe et genre est aujourd’hui utilisé par des tendances réactionnaires au sein de la société. Des discours sont ainsi déployés pour limiter les libertés des personnes *queers* ou « trans », c’est-à-dire celles qui ne correspondent pas aux normes de genre socialement instituées ou qui tentent de faire sécession avec ces dernières. Il est évidemment souhaitable que chaque individu puisse s’exprimer librement

⁸² Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *L’idéologie allemande*, « Feuerbach. Opposition de la conception matérialiste et idéaliste. A l’idéologie en général et en particulier l’idéologie allemande », 1845, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1845/00/kmfe18450000c.htm>

dans tous les aspects de la vie, sans crainte de coercition ou violence⁸³. Simplement, l'expression individuelle, qu'elle soit ou non protégée par l'État, ne suffira jamais ni à comprendre, ni à critiquer et encore moins à combattre des rapports sociaux plurimillénaires.

Sexe et genre

Insistons tout d'abord sur notre compréhension du sexe en tant que caractéristiques sexuelles primaires ET dichotomie des rôles biologiques fonctionnels à la reproduction sexuée : fécondation, grossesse, éventuellement allaitement. Rien de plus.

Lors de la deuxième vague du féminisme, dans les années 1970, la remise en cause de la domination masculine se donnait la perspective de renverser les assignations sociales et culturelles imposées aux femmes – le genre – au nom de leur nature – leur sexe. Aucune raison pourtant que les femmes doivent rester à la maison, s'occuper des enfants, épouser des hommes, ou paraître soi-disant féminines. Ce n'est pas autre chose qu'écrivait Simone de Beauvoir : « *On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un Autre.*⁸⁴ »

La vague suivante du féminisme, à partir des années 1990, – on peut faire référence ici aux philosophes Judith Butler et Paul B. Preciado – ont progressivement renversé le sujet et le prédicat. Ce n'est plus le sexe qui est la base matérielle du genre en raison de l'organisation sociale ; mais c'est le genre qui créerait le sexe. Une partie du mouvement féministe contemporain colporte ainsi des idées selon lesquelles le genre social primerait, d'une manière ou d'une autre, sur le sexe.

Diverses stratégies discursives sont à l'œuvre pour alimenter des théorisations qui subsument le concept de sexe dans celui de genre. Par exemple : puisque seul le genre est socialement visible, à l'œil nu, alors le sexe, qui est couvert de vêtements, ne jouerait pas de rôle dans l'espace social. Ou alors, une thèse conteste l'existence de deux sexes en les plaçant sur un continuum modulable à l'infini⁸⁵ lequel serait réduit à la binarité par le pouvoir du genre. Ou bien encore, une argumentation commence par une évidence, que le concept de sexe ne peut pas être détaché proprement de celui du genre, parce que la frontière entre les deux est grise, pour en conclure que seul le genre existerait. On ne pourrait donc élaborer aucune théorie concernant le sexe en l'isolant du concept de genre.

⁸³ L'enquête de l'INSERM sur les sexualités en France en 2023 relève que les opinions sur la transidentité sont nettement moins favorables que celles sur l'homosexualité, puisque 41,9 % des femmes et 31,6 % des hommes considèrent qu'il s'agit d'une identité comme une autre. *op. cit.*

⁸⁴ Voir Simone de Beauvoir, *Le deuxième Sexe*, Gallimard, 1949, tome 1.

⁸⁵ Voir, par exemple, Anne Fausto-Sterling, *Les Cinq Sexes : pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Petite bibliothèque Payot, 19 septembre 2018.

Si le sexe devenait une catégorie dépendante du genre, la définition même du genre comme interprétation culturelle du sexe perdrait tout son sens. On ne pourrait alors plus concevoir le genre comme un processus culturel qui ne fait que donner un sens à un sexe donné (c'est la conception juridique) ; désormais, il faut aussi que le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes. En conséquence, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre, c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou un « sexe naturel » est produit et établi dans un domaine « pré-discursif », qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup⁸⁶.

Cette dernière logique pourrait être appliquée au rapport entre n'importe quel élément d'idéologie et ses bases matérielles. Parler et critiquer, en pratique ou en théorie, uniquement l'idée de genre, si utile et louable cela soit-il, ne révèle rien de l'histoire de cette idée, de ses bases matérielles, ni de leur renforcement mutuel. Parce que, qu'on le veuille ou non, la cause radicale – la racine – de la binarité des genres reste bien le contrôle et la répression des corps femelles lors de la reproduction sexuée et son corollaire l'éducation des enfants.

Certes, des violences et un contrôle sont également imposés aux personnes queers parce que l'idéologie de genre délimite et sanctionne les écarts aux rôles féminins et masculins, hétérosexuels, dans le cadre de la famille. En même temps, l'idéologie de genre s'autonomise de ses bases matérielles : parmi les individus queers, pour ceux physiologiquement incapables de grossesse, ces violences ne peuvent pas avoir comme effet la soumission de l'individu à un rôle biologique reproductif femelle.

En revanche, pour les femmes capables d'enfanter, le patriarcat présente les rôles sociaux de mère et d'épouse comme une échappatoire à une partie des normes idéologiques pesant sur les corps nubiles. Pour une partie des femmes, le mariage et le rôle d'épouse, qui font partie des normes traditionnelles de genre, peuvent apparaître comme un soulagement d'une autre partie des normes de genre, tout en les encourageant à l'enfantement. De plus, la solidarité économique d'un couple représente une réduction de la pression économique, qui est plus forte sur les femmes célibataires. L'idéologie du genre renforce ainsi sa base matérielle, tout en reproduisant la formation capitaliste.

Si on peut discuter des similitudes ou des différences entre personnes femelles et mâles, relativement à une performance de genre féminin, pour tous les éléments hors des moments de la reproduction sexuelle, il est par contre clair qu'à l'intérieur de ces moments, seules les premières subissent le genre ET le sexe. De plus, la réapparition du sexe à ce moment a des conséquences immédiates et bien plus lourdes. Un exemple : les mères célibataires peuvent être ou non queer, mais elles sont avant cela des génitrices, elles doivent

⁸⁶ Voir Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, 2005.

Le texte original est le suivant : « *It would make no sense, then, to define gender as the cultural interpretation of sex, if sex itself is a gendered category. Gender ought not to be conceived merely as the cultural inscription of meaning on a pre-given sex (a juridical conception); gender must also designate the very apparatus of production whereby the sows themselves are established. As a result, gender is not to culture as sex is to nature; gender is also the discursive/cultural means by which "sexed nature", natural sex, is produced and established as "prediscursive", prior to culture, a politically neutral surface on which culture acts. At this juncture it is already clear that one way the internal stability and binary frame for sex is effectively secured is by casting the duality of sex in a prediscursive domain. This production of sex as the prediscursive ought to be understood as the effect of the apparatus of cultural construction designated by gender.* » *Gender trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, 1990.

s'occuper, seules, de leur progéniture. N'entrevoir, ne critiquer, ne s'emparer politiquement du genre que hors de la reproduction sexuée, revient à prendre l'ombre pour la proie.

Au mieux, il s'agit d'un fétichisme de certains aspects du genre féminin : de la même manière que le fétichisme de la marchandise cache les rapports de production et qu'il occulte le rapport de l'ouvrier collectif au système des machines, ce fétichisme du genre a pour effet de poser un voile sur les bases matérielles de l'idéologie de genre, la division du travail de reproduction et, ce faisant, occulte les modalités de reproduction de la société capitaliste.

Au pire, il peut s'agir d'une réification de certains aspects du genre féminin, qui ne sont alors certes plus construits comme la conséquence d'une quelconque nature commune aux femelles humaines, mais qui apparaissent plutôt comme un invariant intemporel, ahistorique, incorporel, une idée à laquelle certaines personnes seraient appelées et subjuguées (en référence à Butler) du fait d'une prédisposition qui tient davantage de l'expérience intérieure que de rapports sociaux.

Dans les deux cas, une nouvelle idéologie du genre s'établit, mieux adaptée aux transformations sociales actuelles.

Au total, une personne sur mille (0,1 % de la population) déclare avoir entrepris des démarches pour changer de genre. Par ailleurs, 2,3 % des femmes et 2,4 % des hommes de 18-89 ans déclarent avoir déjà pensé à changer de genre, ce qui peut inclure des expériences de non-binarité et/ou des interrogations sur sa féminité/masculinité. Les personnes de 18 à 29 ans sont les plus nombreuses dans ce cas (6 % des femmes et des hommes dans cette tranche d'âge). Ces déclarations n'indiquent pas qu'une transition de genre sera entreprise, mais elles témoignent d'une réflexivité croissante des jeunes générations au sujet de leur appartenance de genre⁸⁷.

Cette nouvelle idéologie du genre maintient néanmoins sa fonction sociale première, car elle ne remet pas en cause la division sexuelle du travail de reproduction. En ce point tout du moins, la nouvelle idéologie du genre reste compatible avec le patriarcat et peut donc même le renforcer. Entre autres effets, elle légitime socialement l'adhésion de mâles à une expression de genre féminin – et inversement pour l'autre sexe – et, par-là, leur soumission à des normes du désir imposées sous le patriarcat.

Le patriarcat emploie le corps social, généré mais pas sexué, pour enrégimenter les corps femelles en tant que fonction reproductive. Dans ce cadre, les individus queers, leurs affects, leurs sentiments, subissent les dégâts collatéraux du patriarcat. La libération de ces derniers est nécessaire mais cette lutte devient réactionnaire dès lors que, en restant partielle, elle en vient à occulter les bases matérielles de l'oppression.

Lutter radicalement contre le genre nécessite de s'attaquer en priorité à la division du travail lors de la reproduction, de la garde et de l'éducation des enfants. Sans cela, pas de libération des femmes. Cela est également nécessaire pour libérer tous les enfants de la structure de la famille, qui reste un des lieux principaux, à côté d'autres institutions sociales, de la reproduction de l'idéologie du genre.

⁸⁷ Voir Premiers résultats de l'enquête CSF-2023 Inserm-ANRS-MIE, *op. cit*

Subjectivisme et oppression

Au XX^e siècle, le mouvement ouvrier a accouché de monstres totalitaires : le stalinisme et le fascisme. La révolution d'Octobre 1917 est pourtant née de la fusion entre un parti militant et un mouvement ouvrier libérateur. Les idées portées par la révolution ont progressivement mué vers une justification de la répression et du régime bureaucratique. Entre autres causes, l'incapacité à comprendre la complexité du rapport, entre d'un côté le capital constant (les moyens de production, l'organisation du travail, la technologie) et, de l'autre, l'expérience, les subjectivités et les conditions ouvrières, a permis la mue d'une idéologie libératrice vers une idéologie justifiant et renforçant le capitalisme dans sa forme organisationnelle bureaucratique. L'idéologie dominante des pays prétendument communistes a accouché d'une figure ouvrière réifiée : discipliné au travail, prêt à se tuer à la tâche, dont la seule ambition est l'augmentation de la productivité. Or, ce que cache mal cette figure idéologique est que l'augmentation de la productivité du travail a pour conséquence une augmentation de l'extraction de la plus-value, et donc un accroissement du capital possédé formellement par l'État dit communiste.

A contrario, à partir de 1961, en Italie, des militants hétérodoxes issus de la gauche, réunis autour de la revue *Quaderni Rossi*, se réapproprient la méthode de l'enquête ouvrière. Selon l'animateur de la revue, Raniero Panzieri :

Le fait de considérer la force de travail comme un simple élément du capital ne peut, selon Marx, que limiter la vision théorique et déformer de l'intérieur le système que l'on construit. L'analyse sociologique socialiste (comprise comme une science politique, puisque c'est une observation qui prétend dépasser cette unilatéralité et traiter de la réalité sociale dans son entier) se caractérise au contraire par le fait qu'elle considère chacune des deux classes qui la constituent fondamentalement en respectant leur spécificité. Je souligne une fois de plus le caractère sociologique de la pensée de Marx, qui refuse de définir la classe ouvrière à partir du mouvement du capital, et qui affirme qu'il n'est pas possible de remonter automatiquement de ce mouvement à l'étude de la classe ouvrière : la classe ouvrière opérant comme élément conflictuel et donc capitaliste, ou comme élément d'opposition et donc anticapitaliste, exige une observation scientifique absolument spécifique⁸⁸.

Et puis : « *Tels sont, je crois, les deux aspects principaux de l'enquête : d'une part, il s'agit de vérifier la position et le niveau des deux adversaires au moment où ils s'affrontent, et de l'autre il faut étudier les tendances nouvelles que les transformations de leur statut ont suscitées dans la conscience de la classe ouvrière et des techniciens.*⁸⁹ » Il ne s'agit plus d'ériger une figure abstraite de l'ouvrier, en exigeant des prolétaires réels de s'y conformer, mais de partir de la subjectivité réelle de ces derniers pour comprendre comment « *les conflits peuvent se transformer en antagonisme et n'être plus dès lors fonction du système.*⁹⁰ »

De manière analogue, au sein du mouvement féministe, lors de la vague révolutionnaire suivant 1968, la mise en avant de la subjectivité des femmes était nécessaire pour faire valoir leurs raisons au sein d'un mouvement révolutionnaire encore trop masculin. Alors que la vague révolutionnaire reflue, ces expériences

⁸⁸ Voir Raniero Panzieri, « Conception socialiste de l'enquête ouvrière », *Quaderni rossi* n°5, avril 1965, in : https://www.marxists.org/francais/panzieri/works/1965/00/panzieri_enquete.htm

⁸⁹ *Ibidem*.

⁹⁰ *Ibidem*.

pratiques/concrètes ont par la suite donné naissance à des théorisations qui se sont autonomisées des luttes sociales, du matérialisme et du corps lui-même avec l'idée que le sujet est un fait de conscience.

Si l'étude du « point de vue » des individus subissant une oppression spécifique est nécessaire pour la comprendre et donc la combattre, cela ne peut pas suffire en soi, ni à une compréhension des conditions subjectives au niveau social – c'est-à-dire, dépassant celles d'une collection d'individu – ni à l'élaboration d'outils pratiques pour intervenir sur les conditions objectives, pour les raisons suivantes :

- L'insistance sur les particularités d'éléments de subjectivité, chacun considéré comme spécifique et imperméable aux autres, ne permet pas la confrontation critique entre ces éléments parcellaires – qui peuvent comporter des contradictions – et, par-là même, encore moins entre ces éléments, pris comme un tout, d'un côté, et, de l'autre, les conditions sociales générales.
- La transformation des conflits parcellaires, aussi justifiés soient-ils, en un antagonisme généralisé contre la société capitaliste, devient dès lors très difficile voire impossible. Au contraire, force est de constater que les revendications ancrées dans des subjectivités, limitées à un cadre donné, ne se placent que sur le champ de l'intégration, de la représentativité et de la demande de défense par l'État.

La « *stand point theory* » née dans les universités américaines après la vague contestataire des années 1960, consistait au départ à injecter de la subjectivité dans le champ scientifique. Au cours du temps, cette théorie a subi une involution allant dans le sens où seuls les opprimés sont détenteurs et légitimes au sujet d'une vérité concernant leur oppression. Plus encore, la subjectivité mise en avant ne peut plus être rapportée à des conditions objectives dialectiques.

À l'inverse, l'enquête ouvrière consiste à comprendre la subjectivité de la classe dans le contexte d'une lutte radicale. Une subjectivité qui n'est pas limitée à l'individu – ni transférable à la gestion par l'État – mais qui se place dans le champ social. Notre méthode sert à passer d'une situation d'opposition à l'oppression à une situation d'antagonisme à la totalité du champ social.

L'absence de volonté à généraliser, ce qui serait généralisable, induit les écueils suivants :

- Premièrement – parce que l'histoire en particulier, et la complexité en général, ont une forte tendance à être compressées, au niveau des subjectivités individuelles – plusieurs confusions entre ce qui est de l'ordre du contingent et du nécessaire, entre ce qui est possible et ce qui serait souhaitable ; et une incompréhension de l'état de la société et des rapports de force qui la traversent.
- Deuxièmement, alors que les demandes de protection par l'État se multiplient, une mise en concurrence de ces demandes, le plus souvent sous forme de compétition victimaire, où la

preuve de l'oppression, d'abord, et ensuite l'oppression elle-même, sont réduites à des souffrances, toujours individuelles, toujours spécifiques, ouvrant ainsi le chemin à des médiations et des négociations agonistes⁹¹ de l'oppression.

- Troisièmement, parce que les subjectivités qui sont mises en avant sont rarement critiquables et parce que la méthode pour les recueillir est rarement exhaustive, au contraire, on voit l'émergence de porte-paroles auto-déclarés qui se posent en experts et détenteurs de la subjectivité d'un groupe identifié par une oppression commune.

Ce dernier phénomène mérite que l'on s'y arrête, car il agit non seulement de régénérer l'idéologie dominante, mais aussi le petit personnel des classes dominantes, rendant ainsi plus efficace la domination capitaliste. À partir de là, ces mêmes porte-paroles se dressent contre les paroles réelles de ceux qu'ils prétendent représenter.

Dans le MLF, on avait noté une certaine méfiance à l'égard des intellectuelle-s (ces "petit-e-s-bourgeois-es" toujours prompts à récupérer une mobilisation), ainsi qu'à l'égard des théories – forcément masculines, donc patriarcales. Certes, des femmes au brillant parcours universitaire et assez célèbres avaient participé au mouvement dès ses débuts (Christine Delphy ou Jacqueline Feldman étaient déjà connues pour leurs travaux au CNRS, Monique Wittig pour son roman *L'Opposition...*). Mais elles étaient des exceptions : bien d'autres femmes ignoraient tout de l'Université ; ou, si elles fréquentaient ses amphithéâtres comme étudiantes, leur expérience du féminisme était si concrète et si passionnante qu'elles ne se souciaient guère de leur avenir professionnel, dans un de ses établissements ou non. Le regard sur l'Université a changé quand la contestation de toutes les institutions a cessé en France, au début des années 1980. La jeunesse estudiantine (qui est passée de 500 000 en 1968 à 3 millions de nos jours) n'a plus vu en elle un appareil idéologique servant à formater les esprits dans l'intérêt des dominants, mais de nouveau la source de la Connaissance – censée, qui plus est, favoriser une ascension sociale. Les médias et (plus tard) les réseaux sociaux n'ont pas peu contribué à redorer le blason des universitaires et autres « expert-e-s » ; et, jusqu'à ces dernières années, c'est souvent par leurs productions théoriques que les étudiant-e-s ont fait connaissance avec le féminisme. L'intérêt que l'institution universitaire manifeste pour cette thématique (les raisons politiques qu'elle a de le faire) ne paraît pas retenir leur attention et pas davantage l'importance que le contenu de sa réflexion peut avoir pour le combat féministe.

L'Université est au-dessus de tout soupçon... parce que détentrice d'un savoir supposé détaché des instances politiques ? Ou parce que, bien que produisant de l'inégalité, elle est (à l'instar des grandes écoles) une machine à légitimer l'inégalité : si l'on parvient à y entrer, il est "normal" qu'on en tire des bénéfices ? Quoi qu'il en soit, son fonctionnement est propre à fabriquer une caste de « spécialistes ». Et, qu'ils soient du genre ou du « queer », ils ne sont guère désireux de perdre les bénéfices du statut social à la clé de leur poste, donc pas franchement enclins à concocter quelque écrit séditieux. De même, le fait que de tels « spécialistes » soient plus souvent philosophes ou psychologues que sociologues n'interroge apparemment guère, y compris les jeunes politisé-e-s. Aucun champ d'étude universitaire n'accouchera pourtant jamais d'un mouvement social, surtout quand il se consacre à la dissection des comportements individuels⁹².

Pour continuer, référons-nous encore aux *Quaderni Rossi* :

Pour ma part, il me semble que la sociologie bourgeoise s'est même développée au point de présenter les caractères d'une analyse scientifique qui dépasse le marxisme. On peut hasarder une hypothèse en termes marxistes, et dire que le capitalisme, ayant perdu comme il l'a fait sa pensée classique dans l'économie politique (crise de l'économie

⁹¹ Il s'agit ici d'une appropriation critique du concept d'agonisme popularisé par Chantal Mouffe, pour mieux pouvoir le combattre.

⁹² Voir Vanina, *Les leurres postmodernes contre la réalité sociale des femmes*, Acratie, automne 2023, in : <https://editionsacratie.com/les-leurres-postmoderne-contre-la-realite-sociale-des-femmes-vanina/>

moderne, crise de l'économie subjective, etc., tentatives plus ou moins bancales par lesquelles on a voulu reprendre en économie le fil de la tradition classique), a inversement trouvé sa science non vulgaire dans la sociologie. Une hypothèse de ce genre permettrait aussi de rechercher les racines objectives de ce fait. On pourrait dire, très en gros, que le capitalisme, qui doit tout d'abord découvrir son propre mécanisme de fonctionnement, doit au moment de sa maturité organiser l'étude du consensus, des réactions sociales qui se greffent sur ce mécanisme. Ce qui est d'autant plus urgent que le capitalisme passe à la phase supérieure, celle de la planification, et se libère des rapports de propriété comme élément déterminant, en fondant toujours davantage sa stabilité et son pouvoir sur la rationalité croissante de l'accumulation.

Je ne veux absolument pas dire par là, que la sociologie est une science bourgeoise ; au contraire, je dis que nous pouvons employer, traiter, critiquer la sociologie comme Marx le faisait par rapport à l'économie politique classique, et donc en y voyant une science limitée. Le type d'enquête que nous projetons, du reste, montre bien que la sociologie contient toutes les hypothèses qui dépassent le cadre de la sociologie courante. Ce qu'elle cerne est vrai (n'est pas faux en soi), mais est justement limité, et provoque par là même des déformations internes. Cependant elle garde ce qui, selon Marx, caractérise la science, une autonomie fondée sur l'exigence d'une connaissance rigoureuse et logique⁹³.

Si les outils produits par les universités ne sont pas ontologiquement viciés, ils doivent être extraits de l'usine idéologique, être réappropriés par les militants, pour pouvoir être retournés contre le système capitaliste. Tant que ce ne sera pas le cas, ces outils resteront utilisés pour diviser les opprimés et les exploités en se concentrant sur leurs particularités, sans jamais revenir aux questions sociales générales.

⁹³ Voir Raniero Panzieri, « Conception socialiste de l'enquête ouvrière », *op. cit.*

DE LA NÉCESSITÉ DE L'ALLIANCE STRATÉGIQUE ENTRE FEMMES ET PROLÉTARIAT

Une révolution des relations sociales

Certes, le capital arrache de plus en plus de femmes à l'esclavage domestique en les insérant en masse dans la production sociale ; mais, parallèlement, il socialise une partie seulement du travail domestique, et ce uniquement au service de l'accumulation. De la sorte, le capitalisme ne résoudra pas l'antagonisme entre femmes et hommes parce qu'il utilise le travail gratuit de la ménagère. La famille est fonctionnelle, nécessaire, au rapport social de capital, y compris pour la classe ouvrière. Le combat pour la libération des femmes doit nécessairement investir la sphère de la reproduction de l'espèce.

La famille de la classe ouvrière est le point le plus difficile à faire éclater. Car elle est le soutien de l'ouvrier, mais en tant qu'il est ouvrier, et par là-même, le soutien du capital. C'est de cette famille que dépend le soutien de la classe, la survie de la classe, mais aux dépens de la femme, et par là contre la classe elle-même. La femme est, dans cette famille, l'esclave de l'esclave salarié, et les services qu'elle rend assurent l'esclavage de l'homme qui en dépend. De même que les syndicats, la famille protège l'ouvrier, mais assure en même temps que lui aussi bien qu'elle, la femme, ne seront jamais que des ouvriers. Et c'est pourquoi la lutte des femmes de la classe ouvrière contre la famille est cruciale⁹⁴.

Le mouvement communiste ouvre la possibilité de supprimer radicalement les bases matérielles de l'oppression des femmes et de créer les conditions de leur libération. La destruction consciente de la famille redonnera aux femmes la maîtrise intégrale de leur corps et des conditions de l'enfantement. En socialisant la transmission des savoirs et de l'humanité aux enfants, les femmes seront soulagées d'une tâche que la société bourgeoise leur attribue encore en grande partie et qui constitue désormais le principal verrou qui les enferme dans la cage du travail domestique.

Si le communisme n'est pas envisageable sans la libération des femmes, leur oppression ne disparaîtra pas mécaniquement avec la destruction du capitalisme. C'est en pleine conscience que la classe en mouvement devra dépasser en particulier les résistances masculines, car les hommes ont à perdre en tant qu'individus qui ne sont pas encore pleinement socialisés. La révolution prolétarienne doit donc être couplée à une révolution sociale des relations entre individus qui soit capable d'attaquer le noyau dur de l'oppression en isolant définitivement l'enfantement de l'éducation des enfants confiée à la société, et en libérant les sentiments et le corps féminin de toute dépendance des mâles. L'humanisation du rapport femme/homme passera par le dépassement social de la division naturelle du travail inscrite dans l'acte sexuel procréateur, par la fin de la famille et du travail domestique.

L'abolition de la famille ! Même les plus radicaux s'indignent de cet infâme dessein des communistes. Sur quelle base repose la famille bourgeoise d'à présent ? Sur le capital, le profit individuel. La famille, dans sa plénitude, n'existe que pour la bourgeoisie ; mais elle a pour corollaire la suppression forcée de toute famille pour le prolétaire et la prostitution publique. La famille bourgeoise s'évanouit naturellement avec l'évanouissement de son corollaire, et l'une et l'autre disparaissent avec la disparition du capital. Nous reprochez-vous de vouloir abolir l'exploitation des

⁹⁴ Voir Mariarosa Dalla Costa., *Femmes et subversion sociale*, *op. cit.*

enfants par leurs parents ? Ce crime-là, nous l'avouons. Mais nous brisons, dites-vous, les liens les plus intimes, en substituant à l'éducation par la famille l'éducation par la société. Et votre éducation à vous, n'est-elle pas, elle aussi, déterminée par la société Déterminée par les conditions sociales dans lesquelles vous élevez vos enfants, par l'immixtion directe ou non de la société, par l'école, etc. ? Les communistes n'inventent pas l'action de la société sur l'éducation ; ils en changent seulement le caractère et arrachent l'éducation à l'influence de la classe dominante⁹⁵.

Quand le premier besoin vital de l'être humain devient l'être humain lui-même, sa nature devient intégralement humaine, perd son caractère animal et passif, s'ouvre enfin à la liberté pour l'individu social. Son être générique s'affirme sans piétiner la personnalité de quiconque. Au contraire, il s'en nourrit et la valorise socialement.

On voit comment l'homme riche et le besoin humain riche prennent la place de la richesse et de la misère de l'économie politique. L'homme riche est en même temps l'homme qui a besoin d'une totalité de manifestation vitale humaine. L'homme chez qui sa propre réalisation existe comme nécessité intérieure, comme besoin. Non seulement la richesse, mais aussi la pauvreté de l'homme reçoivent également – sous le socialisme – une signification humaine et par conséquent sociale. Elle est le lien passif qui fait ressentir aux hommes comme un besoin la richesse la plus grande, l'autre homme. La dénomination de l'essence objective en moi, l'explosion sensible de mon activité essentielle est la passion, qui devient par-là l'activité de mon être⁹⁶.

La relation femme/homme contient toute entière le potentiel de dépassement de la réification de l'autre, purement fonctionnelle à la reproduction de l'espèce. Dans la relation femme/homme, s'exprime la tension vers la singularisation générique de l'être humain, l'être pleinement socialisé. Par là même, la relation femme/homme est le véhicule primordial de l'émancipation progressive de l'être humain du faisceau de besoins purement dictés par son état de nature. La relation femme/homme est la clé et le levier de l'humanisation des besoins de l'être humain.

Dans le rapport à l'égard de la femme, proie et servante de la volupté collective, s'exprime l'infinie dégradation dans laquelle l'homme existe pour soi-même, car le secret de ce rapport trouve son expression non-équivoque, décisive, manifeste, dévoilée dans le rapport de l'homme à la femme et dans la manière dont est saisi le rapport générique naturel et immédiat. [...] En partant de ce rapport, on peut donc juger tout le niveau de culture de l'homme. Du caractère de ce rapport résulte la mesure dans laquelle l'homme est devenu pour lui-même être générique, homme, et s'est saisi comme tel ; le rapport de l'homme à la femme est le rapport le plus naturel de l'homme à l'homme. En celui-ci apparaît donc dans quelle mesure le comportement naturel de l'homme est devenu humain ou dans quelle mesure l'essence humaine est devenue pour lui l'essence naturelle, dans quelle mesure sa nature humaine est devenue pour lui la nature. Dans ce rapport apparaît aussi dans quelle mesure le besoin de l'homme est devenu un besoin humain, donc dans quelle mesure l'homme autre en tant qu'homme est devenu pour lui un besoin, dans quelle mesure, dans son existence la plus individuelle, il est en même temps un être social⁹⁷.

Seule la perspective communiste permettra la libération individuelle et collective de tous les êtres humains. Les femmes ne seront plus jamais un objet pour le mâle singulier ni pour le genre masculin. C'est la seule voie réaliste pour en finir avec la prostitution, la propriété collective des femmes par les hommes. Pour en finir avec la prostitution explicite, monnayée, professionnalisée comme avec la prostitution banalisée,

⁹⁵ Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, « Prolétaires et communistes », 1847, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/00/kmfe18470000b.htm>

⁹⁶ Voir Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, « Troisième manuscrit, note 148 » in : https://www.marxists.org/francais/marx/works/1844/00/km18440000/km18440000_5.htm#NoteRef148

⁹⁷ *Ibidem*, note 134.

occultée par le lien du mariage et de la morale bourgeoise, sous la forme de la monogamie des femmes, la propriété privée de la femme par un seul homme.

Il transformera les rapports entre les sexes en rapports purement privés, ne concernant que les personnes qui y participent, et où la société n'a pas à intervenir. Cette transformation sera possible grâce à la suppression de la propriété privée et à l'éducation des enfants par la société – ce qui détruira ainsi les deux bases du mariage actuel qui sont liées à la propriété privée, à savoir la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme et celle des enfants vis-à-vis des parents. Ceci donne aussi réponse à toutes les criaileries des moralistes bourgeois sur la communauté des femmes que veulent, paraît-il, introduire les communistes. La communauté des femmes est un phénomène qui appartient uniquement à la société bourgeoise et qui est réalisé actuellement en grand sous la forme de la prostitution. Mais la prostitution repose sur la propriété privée et disparaît avec elle. Par conséquent, l'organisation communiste, loin d'introduire la communauté des femmes, la supprimera, au contraire⁹⁸.

L'organisation des femmes

Les femmes ont intérêt à ce que la révolution prolétarienne advienne. Mais leur libération ne dépend que d'elles, de leur force et de leur capacité d'imposer leurs raisons, y compris à la révolution et dans une lutte qui dépasse l'horizon du foyer domestique. Une lutte qui embrasse celle de la classe ouvrière pour la libération complète du genre humain.

Au sein du mouvement féministe, nous refusons la subordination de la lutte de classe au féminisme, ainsi que la subordination du féminisme à la lutte de classe. Lutte de classe et féminisme sont pour nous une seule et même chose puisque le féminisme exprime la rébellion d'une composante de la classe sans laquelle la lutte de classe ne peut se généraliser et s'approfondir. [...] Nous ne voulons pas que le capitalisme socialise le travail domestique comme il a socialisé le travail d'usine et comme il socialise l'éducation des enfants. Nous luttons pour socialiser le travail domestique suivant nos conditions à nous et non pas pour avoir un autre travail en dehors de la maison. Le temps libre nous appartient⁹⁹.

Notre lutte est contre les usines, [...] les bureaux, contre le fait d'avoir à s'asseoir derrière une caisse enregistreuse toute la journée [...]. Nous ne nous battons pas pour une quelconque organisation du travail mais contre celui-ci. [...] Nous, femmes, devons rejeter les conditions de survie que l'État veut nous imposer, nous devons toujours revendiquer plus [...], nous réapproprié la richesse enlevée chaque jour de nos mains pour avoir plus d'argent, plus de pouvoir, plus de temps libre pour être avec d'autres, des femmes, des personnes âgées, des enfants, non comme appendices mais comme individus sociaux¹⁰⁰.

La fin de la propriété privée des femmes se fera par l'action révolutionnaire des femmes, toutes les femmes. Car toutes les femmes sont soumises à une oppression commune par-delà les situations de classe dans la production capitaliste. Elles cesseront définitivement d'être un objet pour l'homme quand elles joueront un rôle crucial dans le combat général de classe contre la valeur, la marchandise, l'argent, l'État et la suprématie du mâle. Quand elles inscriront leur critique pratique du patriarcat dans la lutte pour le communisme.

⁹⁸ Voir Friedrich Engels, *Principes du communisme*, Point XXI « Quelles répercussions aura le régime communiste sur la famille ? », 1847, in : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/47-pdc.htm>

⁹⁹ Voir Collectif de Padoue, « Brisons le système, pouvoir aux femmes ! », *op. cit.*

¹⁰⁰ Voir Comitato per il salario al lavoro domestico, « *Lavoro domestico e salario* (Travail domestique et salaire) ». *Rosso*, n° 11, juin 1974, p. 33-34, in : <https://archivioautonomia.it/argomenti/lavoro-domestico-e-salario-der-app/>

Pour le bourgeois, sa femme n'est autre chose qu'un instrument de production. Il entend dire que les instruments de production doivent être exploités en commun et il conclut naturellement que les femmes elles-mêmes partageront le sort commun de la socialisation. Il ne soupçonne pas qu'il s'agit précisément d'arracher la femme à son rôle actuel de simple instrument de production. Rien de plus grotesque, d'ailleurs, que l'horreur ultra-morale qu'inspire à nos bourgeois la prétendue communauté officielle des femmes que professeraient les communistes. Les communistes n'ont pas besoin d'introduire la communauté des femmes ; elle a presque toujours existé. Nos bourgeois, non contents d'avoir à leur disposition les femmes et les filles des prolétaires, sans parler de la prostitution officielle, trouvent un plaisir singulier à se cocufier mutuellement. Le mariage bourgeois est, en réalité, la communauté des femmes mariées. Tout au plus pourrait-on accuser les communistes de vouloir mettre à la place d'une communauté des femmes hypocritement dissimulée une communauté franche et officielle. Il est évident, du reste, qu'avec l'abolition du régime de production actuel, disparaîtra la communauté des femmes qui en découle, c'est-à-dire la prostitution officielle et non officielle¹⁰¹.

Les femmes sortiront ensemble de la prison de la famille. Elles en finiront avec l'esclavage du travail domestique en prenant partie, en tant qu'êtres humains pleinement socialisés, à l'œuvre collective la plus enthousiasmante jamais entreprise par le genre humain : la construction d'une société enfin conforme à la nature spécifique de l'homme. Une société générée par l'activité créatrice libre des êtres humains associés.

Les femmes, peut-être plus encore que les hommes, ont un monde à gagner du communisme. Tout d'abord en arrachant l'amour sexuel de la cage du mariage. La libération sexuelle présuppose une libération générale de l'espèce dans sa relation à la reproduction et au corps d'autrui, et contre la réification qui est la base de l'esclavage. Le rapport contraint entre la sexualité et le mariage conjugal, entre l'amour et la famille, doit être brisé définitivement car il n'a rien d'une stricte détermination naturelle, il est un produit des sociétés divisées en classes.

Chez l'être humain, l'amour ne se cantonne pas à la sexualité. La relation amoureuse déployée, humanisée, se fonde sur deux piliers : la réciprocité et la liberté totale, l'émancipation de toute pulsion de possession de l'autre. L'humanisation de l'acte sexuel, l'amour sexuel, est un acte d'extrême liberté de l'être humain pleinement socialisé. Il correspond au dépassement de la détermination économique et de la pulsion sexuelle élémentaire, expression de son état initial de nature non humanisée.

Jusqu'à présent, le mouvement des femmes, surtout en détruisant le mythe de l'orgasme vaginal, a dénoncé le mécanisme physique qui a permis que le potentiel sexuel des femmes soit strictement défini et limité par l'homme. Maintenant, nous pouvons commencer à réintégrer la sexualité avec les autres aspects de la créativité, nous pouvons commencer à voir comment la sexualité sera toujours réprimée tant que le travail que nous faisons nous mutilera, nous et nos capacités individuelles, et tant que les personnes qui ont avec nous des rapports sexuels seront nos patrons et resteront, eux aussi, mutilés par leur travail. Débusquer le mythe de l'orgasme vaginal, c'est revendiquer l'autonomie féminine et s'opposer à la subordination et à la sublimation. Mais il ne s'agit pas seulement de poser le clitoris contre le vagin, mais tous deux contre l'utérus. Ou bien le vagin est avant tout le lieu de passage pour la reproduction de la force de travail qui se vend comme marchandise, et c'est là la fonction capitaliste de l'utérus, ou bien il fait partie de nos pouvoirs naturels, de notre bagage social. La sexualité est la plus sociale des expressions, la plus profonde des communications humaines. En ce sens, c'est la dissolution de l'autonomie. La classe ouvrière organise en tant que classe son dépassement comme classe ; au sein de cette classe, nous nous organisons de façon autonome pour créer les bases du dépassement de l'autonomie¹⁰².

¹⁰¹ Voir Karl Marx & Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, « Prolétaires et communistes », *op. cit.*

¹⁰² Voir Mariarosa Dalla Costa, *Femmes et subversion sociale*, *op. cit.*

LISTE DES PUBLICATIONS

SÉRIE COURANTE

N°1	L'autonomie ouvrière frappe en Chine	Février 2011	2 €
N°2	Tunisie : restructuration à chaud de l'Etat après une tentative d'insurrection démocratique incomplète	Juin 2011	2 €
N°3	Egypte : compromis historique sur une tentative de changement démocratique	Octobre 2011	2 €
N°4	Belgique : Crise institutionnelle sur fond de crise fiscale : un avenir tchécoslovaque ou yougoslave ?	Novembre 2011	2 €
N°5	L'autonomie ouvrière frappe en Inde : la grève de Maruti Suzuki à Manesar (juin, septembre, octobre 2011)	Mai 2012	3 €
N°6	La santé comme industrie génératrice de nouvelle valeur. La transformation de l'hôpital vers un modèle industriel moderne.	Octobre 2020	2 €
N°7	Dynamiques du capitalisme d'État, de la compétition impérialiste et de la condition ouvrière après la crise sanitaire	Décembre 2021	3 €
N°8	La « transition énergétique » se mue en écologie de guerre	Mai 2023	3 €
N°9	Sur l'oppression plurimillénaire des femmes, leur condition dans le capitalisme et leur rôle dans la révolution prolétarienne	Mars 2025	5 €

HORS SÉRIE

N°1	Daniel Bénard (1942-2010)	Juin 2011	4 €
N°2	Tchécoslovaquie Novembre 1989 : le prolétariat enchaîné au velours tricolore	Juin 2011	2 €
N°3	Mai-Juin 1968 : une occasion manquée pour l'autonomie ouvrière	Mai 2018	5 €

« Si la classe ouvrière lâchait pied, dans son conflit quotidien avec le capital, elle se priverait certainement elle-même de la possibilité d'entreprendre tel ou tel mouvement de plus grande envergure »

Karl MARX,
Salaire prix et profit, 1865